

<b>Numéro</b>	<b>DL251203-DFAJ02</b>	 <b>Illkirch</b> Graffenstaden
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Finances locales – Divers	
<b>Objet</b>	Rapport annuel du déléguataire relatif à la délégation de service public pour la gestion de deux équipements culturels L'illiade et la Villa – année 2024/2025	

## **VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

### **Extrait du registre des délibérations**

#### **Conseil Municipal du 3 décembre 2025**

#### **à la salle des fêtes municipale**

L'an deux mil vingt-cinq le trois décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, CARTELLI Olivier, STROH Nicolas, Conseillers

**Etaient absents :**

- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Madame DIDELOT Sandra ayant donné procuration à Madame FRUH Marie-Josée
- Madame DABYSING Davina ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame CASTELLON Martine ayant donné procuration à Madame LONGECHAL Béatrice
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame MAGDELAINE Séverine

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME  
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	27 novembre 2025
Date de publication délibération :	10 décembre 2025
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	10 décembre 2025

Numéro	DL251203-DFAJ02	1/2
Matière	7.10 Finances locales - Divers	

### III. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

#### **3. RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE DEUX EQUIPEMENTS CULTURELS L'ILLIADE ET LA VILLA – ANNÉE 2024/2025**

La société publique locale L'Illiade est titulaire d'une délégation de service public, attribuée en quasi-régie en 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

La Commission consultative des services publics locaux, réunie le 21 novembre 2025, a rendu un avis favorable à la majorité sur ce rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3 ;
- VU** le Code de la commande publique et notamment son article L. 3131-5 ;
- VU** le rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour la gestion de deux équipements culturels : l'Illiade et la Villa pour l'année 2024/2025 ;
- VU** le procès-verbal CCSPL en date du 21 novembre 2025 ;

**CONSIDERANT** que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des services ;

**CONSIDERANT** que ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

<b>Numéro</b>	<b>DL251203-DFAJ02</b>	
<b>Matière</b>	7.10 Finances locales - Divers	2/2

**CONSIDERANT** que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la communication du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour la gestion de deux équipements culturels : l'Illiade et la Villa pour l'année 2024/2025 ci-annexé ;

**Adoptée**

**POUR** : **27**

**CONTRE** : **6** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGEHAL Béatrice, CARTELLI Olivier

**ABSTENTIONS** : **2** GENDRAULT Pascale, BEAUJEUX Rémy

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance

Alexandre VINCENT-BEAUME

**Voies et délais de recours** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal administratif de Strasbourg sis 31, avenue de la Paix – BP 51038 67070 Strasbourg Cedex, ou via l'application « Télerecours » sur le site internet <https://www.telerecours.fr> (articles R.414-1 et R. 414-2 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

# **SPL l'illiade**



## **Rapport Annuel d'Activité – Saison 2024/2025**

Délégation de Service Public pour l'exploitation de L'Illiade et La Villa

Pour le compte de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

Période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Délégué : Commune d'Illkirch-Graffenstaden

Délégataire : SPL L'Illiade

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## Table des matières

Propos introductifs.....	5
A.    Présentation de la SPL ILLIADE.....	5
B.    Rappel du statut "in house" de la DSP.....	5
C.    Contexte de la Délégation de Service Public (DSP) Culturelle d'Illkirch-Graffenstaden .....	6
I.    Synthèse des Faits Marquants de l'Exercice.....	7
A.    Bilan de la saison 2024/2025 : Une année de croissance et de transformation .....	7
1.    Une reprise d'activité dynamique.....	7
2.    Adaptation structurelle et valorisation des compétences .....	7
3.    Des défis opérationnels majeurs et surmontés .....	7
4.    Impact financier et perspectives.....	8
II.    Activité et Exploitation du Service.....	8
A.    La tarification des services .....	8
1.    Tarification de L'illiade .....	8
2.    Tarification de la Villa .....	9
III.    L'exploitation commerciale de L'illiade .....	11
B.    L'exploitation commerciale de l'illiade et de la Villa .....	11
C.    L'exploitation du bar .....	12
D.    L'exploitation du Comptoir de la Villa .....	12
IV.    Les évènements de la Ville .....	13
V.    Les missions culturelles de la SPL.....	15
A.    La programmation culturelle .....	15
1.    Les données .....	15
2.    Détail des spectacles.....	15
3.    Les séances scolaires .....	17
B.    La programmation culturelle .....	17
1.    Les concerts de la récréation .....	17
2.    La Fête de l'automne : 20 septembre 2024.....	18
3.    Concert Baroque à l'église Saint Symphorien 26 avril 2025 .....	18
4.    Projection film 50 ème anniversaire Libération .....	18
C.    Festival.....	18
1.    Le Printemps des bretelles 2025.....	18
2.    Elsass Rock In Jive .....	19
D.    L'enseignement artistique.....	20

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

1. Le format long.....	20
2. Le format court .....	22
VI. Rapport Technique .....	23
A. Présentation des ouvrages concédés .....	23
1. L'illiade : Un pôle polyvalent.....	23
2. La Villa : Un centre d'enseignement artistique .....	24
B. État des Ouvrages, Maintenance et Sécurité .....	25
1. État général des ouvrages, évolutions et dysfonctionnements .....	25
3. Maintenance des infrastructures et bâtiments .....	25
4. Systèmes de sécurité et contrôle d'accès .....	26
5. Équipements scéniques.....	26
6. Systèmes d'information et de télécommunication .....	27
7. État général des équipements : améliorations, détériorations constatées.....	27
8. Liste des opérations de maintenance et d'entretien réalisées par le Déléguétaire .....	27
C. Hygiène et Sécurité.....	27
1. Formations : .....	27
2. Organisation : .....	27
3. Suivi : .....	27
VII. Personnel et Moyens Humains .....	28
A. Organigramme actualisé de la SPL affecté à la DSP.....	28
B. Liste des emplois, effectifs et qualifications du personnel.....	28
C. Analyse de l'évolution du personnel : mouvements, changements d'affectation, évolution des rémunérations .....	30
1. Structuration des équipes et renouvellement de la Gouvernance .....	30
2. Adaptation des ressources à la reprise de l'activité .....	31
3. Impact du Recours à l'Intermittence .....	31
4. Mouvements de Personnel et Éléments Structurels.....	31
D. Bilan des accidents du travail significatifs.....	32
VIII. Rapport Financier .....	32
A. Comptes de résultat de la DSP d'illkirch .....	32
B. Analyse comparative des charges et produits par rapport à l'exercice N-1 et au compte d'exploitation prévisionnel.....	32
1. Analyse Détailée des Produits (+389 000 €) .....	32
2. Analyse Détailée des Dépenses (+607 614 €) .....	33

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

3.	Dotations aux Amortissements et Provisions (+19 000 €) .....	34
4.	État des dettes et engagements financiers liés à la DSP .....	34
5.	Suivi du Patrimoine et des Investissements.....	34
IX.	Suivi des Obligations Contractuelles .....	35
A.	Bilan du Respect des Contraintes de Service Public .....	35
1.	Les résidences artistiques.....	35
2.	Médiation et actions culturelles : Compte-rendu des actions menées (ateliers, interventions scolaires, etc.) .....	35
3.	Les Coréalisations .....	36
4.	Intervention dans le cadre du dispositif Programme d'Activités et Parcours sur Temps Scolaire (PAPTS) .....	37
5.	Orchestre à l'école.....	37
6.	Solidarité : Actions menées en lien avec la charte "Ville Handicap" et les politiques municipales .....	37
7.	Mise à disposition gratuite : Justificatif des 600 heures de répétition pour les associations locales.....	37
B.	Respect des Obligations Générales .....	38
1.	Les horaires des services pour la saison 2025/2026 .....	38
2.	La communication .....	39
X.	Propositions d'amélioration .....	40
A.	Les indicateurs .....	40
B.	Analyse des dysfonctionnements constatés et des propositions pour y remédier.....	41
1.	La communication .....	41
2.	Le patrimoine .....	41
3.	La masse salariale .....	42
4.	L'adaptation des ressources aux besoins .....	42
Conclusion : Bilan des obligations contractuelles 2024/2025 .....		44
I.	Annexes .....	45

# Propos introductifs

## A. Présentation de la SPL ILLIADE

La Société Publique Locale (SPL) ILLIADE est une entité dynamique dédiée à l'enrichissement de la vie culturelle, sociale et économique.

- Identité de l'entreprise :

- Raison sociale : Société Publique Locale ILLIADE
- Siège social : 11, Allée François Mitterrand, 67400 Illkirch-Graffenstaden
- Capital social : 235 000 euros
- Immatriculation : 803 003 532 au RCS de Strasbourg

Au cœur de notre mission se trouve la gestion et l'animation d'événements variés. Notre objet social couvre un large éventail d'activités, notamment :

- Le développement d'activités culturelles, éducatives et sociales à travers le spectacle vivant et l'art.
- L'organisation de manifestations professionnelles telles que des congrès, des foires et des salons.
- La gestion de services de bar et de restauration pour agrémenter les événements.
- La fourniture de prestations techniques et de formations spécialisées dans nos domaines d'expertise.

- Les Représentants de l'entreprise

La gouvernance de la SPL ILLIADE est assurée par :

- M. Thomas LEVY, Président du conseil d'administration
- M. Olivier GLASSER, Directeur Général

## B. Rappel du statut "in house" de la DSP

Le statut "in house", également appelé "quasi-régie" en droit français, est une exception au principe de mise en concurrence des contrats de la commande publique, notamment pour les Délégations de Service Public (DSP).

Lorsqu'une collectivité publique souhaite confier la gestion d'un service public à une entité externe, elle est normalement tenue d'organiser une procédure de publicité et de mise en concurrence pour choisir son délégataire.

Cependant, si la relation entre la collectivité et l'entité choisie est qualifiée de "in house", ce contrat peut être attribué directement, sans concurrence.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Pour qu'une Société Publique Locale soit considérée comme un opérateur "in house", trois conditions cumulatives, issues du droit européen et transposées dans le Code de la commande publique, doivent être remplies :

a. Le critère du contrôle analogue

La collectivité publique (le "pouvoir adjudicateur") doit exercer sur l'entité délégataire un contrôle comparable à celui qu'elle exerce sur ses propres services.

Ce contrôle ne doit pas être une simple tutelle ou un contrôle de légalité. Il doit être effectif et structurel, signifiant que la collectivité a une influence décisive sur :

- Les objectifs stratégiques de l'entité.
- Les décisions importantes de sa gestion (investissements, politique tarifaire, etc.).

Ce contrôle est généralement présumé lorsque la collectivité détient la totalité (ou la quasi-totalité) du capital et des droits de vote dans les organes de direction de l'entité, comme c'est le cas pour une SPL dont le capital est détenu à 100 % par des personnes publiques.

b. Le critère de l'activité essentielle

L'opérateur "in house" doit réaliser plus de 80 % de son chiffre d'affaires pour le compte de la ou des collectivités qui le contrôlent.

Cette condition garantit que l'entité est quasi-exclusivement dédiée aux missions confiées par ses actionnaires publics. La part de son activité réalisée pour d'autres clients sur le marché concurrentiel doit rester marginale (moins de 20 %). Cela permet d'éviter qu'une structure bénéficiant d'une attribution directe de contrats publics ne vienne fausser la concurrence sur d'autres marchés.

c. Le critère de l'absence de participation privée

L'entité contrôlée ne doit comporter aucune participation directe de capitaux privés.

La présence d'une entreprise privée au capital de l'opérateur, même minoritaire, suffit en principe à exclure la qualification de "in house". L'objectif est de s'assurer que l'entité agit uniquement dans la poursuite des objectifs d'intérêt général fixés par la collectivité, sans interférence d'intérêts privés.

La SPL l'illiade répond à ces trois critères cumulatifs.

## C. Contexte de la Délégation de Service Public (DSP) Culturelle d'Illkirch-Graffenstaden

Le présent rapport couvre la période du 1er juillet 2024 au 30 juin de l'année 2025.

Les objectifs généraux de la DSP sont les suivants :

- La gestion continue du service délégué,
- L'enrichissement et la diversification du projet culturel et pédagogique.

Accès de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- Le développement de l'offre culturelle en complémentarité avec les autres structures de la SPL.

## I. Synthèse des Faits Marquants de l'Exercice

### A. Bilan de la saison 2024/2025 : Une année de croissance et de transformation

La saison 2024/2025 a constitué une période charnière pour la SPL, marquée simultanément par une forte croissance de l'activité et une profonde réorganisation interne qui ont nécessité de mobiliser les ressources propres de la SPL pour accompagner cette dynamique positive.

#### 1. Une reprise d'activité dynamique

L'activité a connu une augmentation significative dans tous les secteurs (commercial, culturel, enseignement artistique), marquant un retour au niveau d'avant la crise Covid. Cette croissance s'illustre par une hausse de tous les indicateurs clés :

- **Saison culturelle** : augmentation du nombre de spectacles, de spectateurs et d'abonnés.
- **Enseignement artistique** : hausse des inscriptions dans les écoles d'arts.
- **Rayonnement** : multiplication des festivals et des manifestations culturelles hors les murs.
- **Événementiel** : développement des activités commerciales.

#### 2. Adaptation structurelle et valorisation des compétences

Pour accompagner ce développement, la gouvernance a été renforcée par le recrutement d'un directeur général et d'une responsable RH. Cette nouvelle direction a mis en place de nouveaux outils de pilotage budgétaire et humain.

Parallèlement, une réorganisation interne a été menée pour valoriser les compétences et adapter les postes aux nouveaux enjeux :

- Des postes d'agents d'accueil ont évolué vers des fonctions de chargés de projet.
- Le directeur commercial assur désormais les fonctions de directeur de l'illiaide.
- La chargée de commercialisation a été promue Responsable événementiel.

Ces évolutions de postes se sont accompagnées d'une revalorisation salariale en adéquation avec les nouvelles responsabilités.

#### 3. Des défis opérationnels majeurs et surmontés

Cette période de transformation s'est déroulée dans un contexte administratif tendu, marqué par le congé maternité de la directrice financière et l'arrêt maladie du comptable.

Malgré ces absences, la SPL a dû moderniser ses outils en migrant son logiciel comptable. Bien qu'indispensable, cette transition a engendré des difficultés notables :

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- Retards importants dans les travaux comptables et le suivi budgétaire pendant plusieurs mois.
- Délais de paiement des factures fournisseurs.

À ce jour, ces difficultés sont résolues. Le nouvel outil est pleinement opérationnel et le retard a été comblé. L'intégration avec notre cabinet d'expert-comptable apporte une réelle plus-value en matière de suivi et de fiabilité.

#### 4. Impact financier et perspectives

L'ensemble de ces changements a nécessité d'importantes ressources financières que la SPL a été en mesure d'absorber grâce à ses réserves. Il demeure cependant impératif d'analyser cette situation. Une réflexion devra être menée au cours de la saison actuelle avec les actionnaires pour rétablir l'équilibre entre les ressources allouées et les missions de la structure.

## II. Activité et Exploitation du Service

Les ressources propres de la SPL sont définies dans le cadre de la convention de DSP et soumis à l'approbation de la collectivité délégante.

### A. La tarification des services

Pour la saison 2024/2025, les tarifs des différents services proposés par la SPL sont inchangés.

#### 1. Tarification de L'illiade

Fidèle à sa politique de démocratisation de la culture, le délégant a souhaité maintenir des tarifs accessibles pour des spectacles de qualité. Les tarifs de L'illiade pour la saison culturelle 2024/2025 n'ont par conséquent pas évolué. Certains spectacles restent toutefois soumis à des tarifs spéciaux.

La grille tarifaire de l'illiade :

Tarifs (€)	Plein	Réduit	Abonné	Debout	Jeunes
A	15	13	10	/	6
B	21	18	14	10	6
C	26	23	18	12	6
D	32	29	24	15	6
E	39	36	31	/	6

Tarifs (€)	Plein	Jeune / CATV / CC	Abonné / Groupe
Jeune Public	8	6	4

Sur présentation d'un justificatif, le tarif réduit est accessible pour les élèves des cours annuels de La Villa, chômeurs, étudiants, familles nombreuses, abonnés-adhérents des structures suivantes : TNS, Schiltigheim Culture, Pôle Sud, Point d'Eau, TAPS, TJP, Espace Culturel de

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Vendenheim, Salle du Cercle de Bischheim, Espace K, Le PréO, Espace Django Reinhardt, aux possesseurs de la carte Evasion, Accès Culture, Cezam ou Facilis, carte UGC illimité, carte Avignon Off, groupes à partir de dix personnes ou comités d'entreprise.

Le tarif abonné est accessible à partir de 3 spectacles ainsi qu'aux abonnés de la Maison des Arts de Lingolsheim.

Le tarif debout est unique sauf pour les possesseurs de la Carte Culture, Carte Atout Voir et les moins de quinze ans. Dans le cadre des concerts assis/debout, seules les places debout sont accessibles aux détenteurs de la Carte Atout Voir et de la Carte Culture.

Le tarif jeune s'adresse aux jeunes de moins de 15 ans, aux groupes scolaires, aux possesseurs de la Carte Culture ou de la Carte Atout Voir sur présentation d'un justificatif.

## 2. Tarification de la Villa

Dans le même esprit de rendre accessible la culture pour tous, l'établissement d'enseignement artistique « la Villa » pratique une politique tarifaire modulée en fonction des revenus depuis 2 ans.

Les tarifs modulés ont bénéficié aux familles selon la répartition suivante :

Tranche de QF	Nombre d'élèves	Commune	Hors commune
T1	22	19	3
T2	12	11	1
T3	24	22	2
T4	54	46	8
T5	101	77	24
T6	213	170	43
T7	292	228	64
T8	363	282	81
<b>Total général</b>	<b>1081</b>	<b>855</b>	<b>226</b>

Les frais d'inscription individuel annuel se montent à 12 € pour les illkirchois et de 15 € pour les non-résidents.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

**Tarifs annuels toutes activités sauf musique en pratique individuelle :**

Quotient familial	45 min/1 h	1 h 30	2 h 00	2 h 30	3 h 00
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	90 €	140 €	180 €	220 €	250 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	100 €	150 €	190 €	230 €	260 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	110 €	160 €	200 €	240 €	270 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	120 €	170 €	210 €	250 €	280 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	130 €	180 €	220 €	260 €	290 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	140 €	190 €	230 €	270 €	300 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	150 €	200 €	240 €	280 €	310 €
T8 – plus de 27.000 €	160 €	210 €	250 €	290 €	320 €

**Tarifs annuels pratique individuelle d'un instrument de musique**

Quotient familial	30 minutes	45 minutes
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	175 €	275 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	180 €	280 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	185 €	285 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	190 €	290 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	195 €	295 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	200 €	300 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	205 €	305 €
T8 – plus de 27.000 €	210 €	310 €

**Tarifs annuels toutes activités sauf musique en pratique individuelle**

Quotient familial	45 min/1 h	1 h 30	2 h 00	2 h 30	3 h 00
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	230 €	280 €	320 €	360 €	390 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	240 €	290 €	330 €	370 €	400 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	250 €	300 €	340 €	380 €	410 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	260 €	310 €	350 €	390 €	420 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	270 €	320 €	360 €	400 €	430 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	280 €	330 €	370 €	410 €	440 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	290 €	340 €	380 €	420 €	450 €
T8 – plus de 27.000 €	300 €	350 €	390 €	430 €	460 €

**Tarif Hors Commune**

*Tarifs annuels pratique individuelle d'un instrument de musique :*

Quotient familial	30 minutes	45 minutes
T1 – Revenus de 0 à 1.000 €	375 €	575 €
T2 – de 1.001 à 3.500 €	380 €	580 €
T3 – de 3.501 à 6.000 €	385 €	585 €
T4 – de 6.001 à 9.000 €	390 €	590 €
T5 – de 9.001 à 13.000 €	395 €	595 €
T6 – de 13.001 à 19.000 €	400 €	600 €
T7 – de 19.001 à 27.000 €	405 €	605 €
T8 – plus de 27.000 €	410 €	610 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

### III. L'exploitation commerciale de L'illiade

Sur la saison 2024/2025, la SPL L'illiade a accueilli 32 événements commerciaux pour une recette de 163 300 € contre 26 pour une recette de 158 600 € la saison précédente.

Depuis septembre 2024, en accord avec le délégant certaines prestations techniques et de sécurité en lien avec la mise à disposition des locaux ainsi que les prestations de sécurité des personnes ne font plus l'objet d'une facturation systématique.

Cette disposition a fait l'objet d'une compensation par la collectivité délégante validé par un avenant en conseil municipal à hauteur de 45 000 euros.

Cette décision a toutefois une incidence sur le poste comptable des recettes d'exploitation de la SPL car cela constitue un transfert de recettes d'exploitation vers des recettes de subvention.

Les recettes commerciales restent malgré cela, en hausse sur la saison 24/25 de 6500 euros.

#### B. L'exploitation commerciale de l'illiade et de la Villa

DATE	OBJET	RECETTES
26/09/2024	TEAM BUILDING OCTAPHARMA LA VILLA	1 420,18 €
01/10/2024	SPECTACLE BERNADETTE & JCLAUDE L'ILLIADE	1 250 €
20/10/2024	AUDITIONS ACADMF L'ILLIADE	3 358,35 €
25/10/2024	SPECTACLE ASSOCIATION LUPOVINO L'ILLIADE	1 959,98 €
02/11/2024	ANNIVERSAIRE MICHEL BAPST L'ILLIADE	1 812,95 €
21/11/2024	40 ANS FLENDER L'ILLIADE	12 586,50 €
24/11/2024	CONCERT NOEL CRÉDIT MUTUEL CUS L'ILLIADE	5 663,91 €
13/12/2024	SOIRÉE L&L PRODUCTS L'ILLIADE	13 411,27 €
16/01/2025	CONFÉRENCE LABO POLYPEPTIDE L'ILLIADE	2 189,98 €
25/01/2025	SOIRÉE ELIS L'ILLIADE	3 499,92 €
30/01/2025	OCTAPHARMA LA VILLA	1 486,16 €
19/02/2025	FORMATION SPITZER EUROVRAC LA VILLA	582,95 €
24/02/2025	GALA DENTAIRE L'ILLIADE	13835,90 €
21/03/2025	CREDIT MUTUEL KOENIGSHOFFEN L'ILLIADE	9 062,55 €
27/03/2025	AG CRÉDIT MUTUEL DISTRICT CUS L'ILLIADE	7 173,81 €
28/03/2025	AG CRÉDIT MUTUEL MEINAU L'ILLIADE	23 724,19 €
04/04/2025	CONCERTS LAITERIE L'ILLIADE	6 403,76 €
11/04/2025	AG CRÉDIT MUTUEL NEUDORF L'ILLIADE	7 097,02 €
18/05/2025	ANNIVERSAIRE SOPHIE BEAU L'ILLIADE	100 €
19/05/2025	SPECTACLE BARTHEL L'ILLIADE	2 231,11 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

20/05/2025	CONFÉRENCE LABO POLYPEPTIDE L'ILLIADE	2 189,98 €
26/05/2025	LOCATION PETITE SALLE L'ILLIADE	179,29 €
12/06/2025	CONGRÈS OBSTÉTRICIENS ET GYNÉCOLOGUES ALSACE JUIN L'ILLIADE	13 609,50 €
14/06/2025	LOLITA L'ILLIADE	3 144,78 €
19/06/2025	AUCHAN L'ILLIADE	5 178,13 €
27/06/2025	GALA COS L'ILLIADE	5 839,93 €
04/10/2024	CONGRÈS OBSTÉTRICIENS ET GYNÉCOLOGUES ALSACE OCTOBRE L'ILLIADE	13 150,68 €
08/05/2024	COLLECTIF SIRANI MDA	120 €
31/12/24	LOCATION MATÉRIEL SOIREE NOUVEL AN L'ILLIADE	330 €
02/04/2025	AFRICA BEGUE MDA	70 €
18/11/2025	AFRICA BEGUE MDA	65 €
28/05/2025	CHEMINEMENT PHILO LA VILLA	555 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 ÉVÉNEMENTS</b>	<b>163 282,78 €</b>

### C. L'exploitation du bar

L'exploitation du bar lors des spectacles de la saison culturelle de l'illiade est confiée à l'association APAVIG depuis deux ans. Ce service, apprécié des spectateurs, est encadré par une convention de partenariat entre la SPL et l'association.

Cette convention prévoyait initialement le versement d'une partie des bénéfices à la SPL. Toutefois, il est apparu que les recettes générées par cette activité ne suffisaient pas à couvrir les coûts de structure de l'APAVIG.

Afin de soutenir l'association dans sa mission et de ne pas la mettre en difficulté financière, la SPL a décidé de renoncer à la perception de sa part des recettes pour la saison 2024/2025, tenant compte du montant modeste des sommes concernées.

Un dialogue constructif avec les représentants de l'APAVIG est actuellement en cours pour réfléchir les orientations du partenariat entre la SPL et l'association.

### D. L'exploitation du Comptoir de la Villa

Suite à la cessation du service de restauration en 2021, une nouvelle phase d'expérimentation a été initiée à la rentrée 2024 pour évaluer la pertinence économique d'une telle activité au sein de la Villa.

Un partenariat a été établi avec l'établissement "L'Art du Café" (Illiad). Ce partenariat est encadré par une convention de mise à disposition des locaux à titre gratuit, consentie par la SPL pour une durée de 12 mois.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Actuellement, "L'Art du Café" assure un service de petite restauration (type salon de thé) le mercredi, calqué sur les horaires d'ouverture de la Villa.

Les premiers mois d'exploitation ont permis de dresser un bilan initial identifiant les atouts et les limites du modèle actuel :

- **Atouts identifiés :**
  - Un positionnement géographique stratégique.
  - Une mutualisation potentielle avec les usagers de la Villa.
  - La présence d'infrastructures de base existantes.
- **Limites et points faibles :**
  - L'amplitude d'ouverture, actuellement restreinte et dépendante de celle de la Villa.
  - La dépendance fonctionnelle totale du "Comptoir" vis-à-vis du fonctionnement de la Villa.

L'analyse préliminaire conclut que le modèle actuel n'est pas économiquement viable à long terme.

Pour atteindre la rentabilité, le "Comptoir" doit impérativement gagner en autonomie fonctionnelle afin de s'affranchir des contraintes opérationnelles de la Villa. Cette autonomisation nécessite une refonte globale du projet, impliquant des investissements significatifs :

1. **Investissements structurels** : Travaux de cloisonnement pour créer un accès indépendant.
2. **Investissements matériels** : Remise à niveau et renouvellement des équipements.
3. **Investissements opérationnels** : Renforcement en personnel et actions de communication ciblées.

Des études approfondies doivent désormais être menées pour chiffrer ces investissements, évaluer l'opportunité économique réelle et déterminer la durée prévisionnelle du retour sur investissement avant toute décision engageante.

## IV. Les évènements de la Ville

Conformément à ses obligations contractuelles, la SPL accueille les évènements de la Ville au sein des équipements qu'elle exploite pour le compte du délégant.

La mise à disposition d'un équipement implique non seulement l'utilisation d'une salle ou d'un équipement géré par la SPL mais également le recours à des prestataires (intermittent, agent d'accueil, prestataires de sécurité) rémunéré par la SPL qui s'impute sur la compensation pour missions de service public versée par la Ville.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Pour cette raison, la convention de DSP limite à 700 unités de valorisation, le nombre de mises à disposition sur une saison.

Pour la saison 2024/2025, l'ensemble des mises à disposition représente 630 unités de valorisation.

Le nombre de mise à disposition correspond à 32 mises à dispositions pour un total de 55 jours d'occupation.

Date de l'évènement	Site	Libellé évènement	Nombre de jours	Unité de valorisation
05/07/2024	Illiade	Fête de l'Ill - utilisation de l'Illiade	2	18
13/07/2024	Illiade	MESSTI	6	106
13/07/2024	Illiade	Pot dans les salons du 13 juillet	1	4
29/08/2024	Illiade	Repas des aînés d'été de la Ville d'Illkirch	1	12
14/09/2024	Illiade	FORUM DE L'ENVIRONNEMENT	2	36
01/10/2024	Illiade	Spectacle Choucrouterie	1	12
12/10/2024	Illiade	concert vulcania	2	24
12/10/2024	Illiade	TELECOM PHYSIQUE	2	24
14/10/2024	Illiade	Journée professionnelle de la petite enfance	1	10
17/10/2024	Illiade	La Confusionite	1	12
08/11/2024	Illiade	Remise des diplômes de 3ème	2	12
11/11/2024	Illiade	Concert de la Musique Union	2	24
22/11/2024	La Villa	Concert violences faites aux femmes	1	6
25/11/2024	Illiade	Remise de diplômes Ceffpa	1	12
28/11/2024	Illiade	Conférence	1	12
03/12/2024	Illiade	Noël des aînés	3	36
18/12/2024	Illiade	Noël des enfants de la ville d'Illkirch	1	12
04/01/2025	Illiade	Concert Annuel Vulcania	2	24
09/01/2025	Illiade	Voeux à la Population	2	24
18/01/2025	Illiade	Concert Accordéona	2	24
31/01/2025	Illiade	Soirée du Personnel de la Ville d'Illkirch	1	12
04/02/2025	Illiade	Soirée des associations de la Ville	1	4
02/03/2025	Illiade	Fin Cavalcade GS	1	18
14/03/2025	Illiade	SOIREE REPAS ANNUEL APAVIG	1	4
22/03/2025	La Villa	BROD'ART	2	16
18/04/2025	Illiade	Festival Manga	4	48
		40 ans de la Banque Alimentaire Illkirch-Graffenstaden		
22/05/2025	Illiade	Vulcania - Concert de Mai	1	12
25/05/2025	Illiade	Collège du parc spectacle coquillages et crustacés	2	24
16/06/2025	Illiade	GALA IUT	3	24
20/06/2025	Illiade	Séminaire cadre	1	24
20/06/2025	La Villa	Fête de la musique (extérieur et sanitaire)	1	0
21/06/2025	Illiade		1	0
<b>Total</b>			<b>32</b>	<b>55</b>
				<b>630</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## V. Les missions culturelles de la SPL

Les missions culturelles confiées à la SPL l'illiade se déclinent en 5 volets :

- La programmation culturelle de l'illiade
- Les actions culturelles hors les murs
- Les festivals et les grands évènements
- L'enseignement artistique
- La médiation culturelle

### A. La programmation culturelle

La saison culturelle 2024/2025 de l'illiade a été particulièrement exceptionnelle renouant avec le niveau d'activité d'avant COVID.

#### 1. Les données

Le bilan chiffré de la saison 2024/2025 témoigne d'une forte adhésion du public et d'une activité soutenue. La programmation, composée de 78 spectacles pour 106 représentations, a rassemblé 23 544 spectateurs.

Ces résultats traduisent une progression significative, avec une augmentation de la fréquentation de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Sur le plan financier, les recettes de billetterie ont atteint 413 142 €, soit une croissance de 20 %.

Catégorie	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Fréquentation	Recettes réalisées
Cirque	1	2	799	20 625 €
Conférence	6	12	1298	8 229 €
Danse	3	3	924	20 748 €
Humour	9	9	3860	92 659 €
Musique	21	21	4312	88 047 €
Scolaire	9	22	3589	12 800 €
Spectacle jeune public	9	14	2283	14 289 €
Spectacle musical	5	5	2025	46 966 €
Spectacle visuel	2	3	348	7 320 €
Théâtre	13	15	4106	101 459 €
<b>Total général</b>	<b>78</b>	<b>106</b>	<b>23544</b>	<b>413 142 €</b>
<b>Total N-1</b>	<b>63</b>	<b>78</b>	<b>17690</b>	<b>343 522 €</b>
<b>Total N-2</b>	<b>83</b>	<b>113</b>	<b>20168</b>	<b>307 435 €</b>
<b>Total N-3</b>	<b>84</b>	<b>130</b>	<b>20944</b>	<b>315 636 €</b>

#### 2. Détail des spectacles

Catégorie	Date de l'évènement	Libellé évènement	Nombre de représentation	Fréquentation	Recettes réalisées
Cirque	15/12/2024	Cirque National D'Ukraine	2	799	20 625,00 €
Conférence	05/11/2024	Conférence Altair : Stevenson avec un âne	2	209	1 374,00 €
	26/11/2024	Conférence Altair : Thailande	2	214	1 359,00 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

	<b>07/01/2025</b>	Conférence Altair : Villes sacrées	2	182	1 131,00 €
	<b>21/01/2025</b>	Conférence Altair : Himalaya Méconnu	2	240	1 507,00 €
	<b>04/03/2025</b>	Conférence Altair : Guyane	2	201	1 260,00 €
	<b>18/03/2025</b>	Conférence Altair : Croatie	2	252	1 598,00 €
<b>Danse</b>	<b>06/11/2024</b>	On t'appelle Vénus	1	67	577,00 €
	<b>17/01/2025</b>	Regarde-Moi	1	379	5 088,00 €
	<b>26/02/2025</b>	Roméo et Juliette	1	478	15 083,00 €
	<b>28/09/2024</b>	Le meilleur du Best-of Weller / Germain	1	492	7 850,00 €
	<b>15/10/2024</b>	Les Décaféinés	1	272	6 679,00 €
	<b>12/11/2024</b>	Alfonso Le Cousin	1	485	7 435,00 €
<b>Humour</b>	<b>29/11/2024</b>	Christelle Chollet	1	480	13 570,00 €
	<b>11/01/2025</b>	Olivier de Benoist	1	487	15 771,00 €
	<b>04/02/2025</b>	Portugal Comedy Club	1	288	6 997,00 €
	<b>11/03/2025</b>	Nicolas Lacroix - Trop gentil	1	386	7 263,00 €
	<b>22/03/2025</b>	Sophia Aram	1	484	15 763,00 €
	<b>16/05/2025</b>	Meryem Benoua	1	486	11 331,00 €
<b>Musique</b>	<b>05/10/2024</b>	Mànran	1	446	10 746,00 €
	<b>16/10/2024</b>	Jyzzel - Résidence et concert	1	100	1 186,00 €
	<b>18/10/2024</b>	SuperSoul Brother	1	117	2 023,00 €
	<b>23/10/2024</b>	Murray Head	1	586	16 917,00 €
	<b>14/11/2024</b>	Manzel Loomaa	1	111	1 223,00 €
	<b>30/11/2024</b>	Vincent de Murcia - Les Variations Goldberg	1	109	1 154,00 €
<b>Scolaire</b>	<b>11/12/2024</b>	É.T.É et Æncre (première partie)	1	127	1 480,50 €
	<b>18/01/2025</b>	Cabaret Songs	1	113	1 139,00 €
	<b>24/01/2025</b>	Friendly Manitoba - M.soul	1	147	2 271,00 €
	<b>31/01/2025</b>	Grégory Ott	1	110	1 113,00 €
	<b>06/02/2025</b>	Quatuor Avena	1	122	1 112,00 €
	<b>28/02/2025</b>	Hommage à Aretha Franklin	1	414	12 588,00 €
	<b>06/03/2025</b>	Oiapok - Oïsolun	1	83	866,00 €
	<b>09/03/2025</b>	The Glenn Miller Memorial Orchestra	1	481	15 402,00 €
	<b>15/03/2025</b>	Marcel Loeffler - Tout Swing	1	313	5 891,00 €
	<b>25/03/2025</b>	Trio Mandili	1	303	5 830,00 €
	<b>25/04/2025</b>	Carte Blanche au Fred Bocquel 4tet	1	297	4 050,00 €
	<b>26/04/2025</b>	Concert Baroque à l'église Saint Symphorien	1	40	0,00 €
		Yuki Mizutani et Julien Freymuth	1	38	424,00 €
	<b>17/05/2025</b>	S'illens'	1	112	1 093,00 €
	<b>22/05/2025</b>	Paul et les opportunistes	1	143	1 538,00 €
	<b>26/09/2024</b>	Scolaire - Comment voyager sur la lune en suçant un bonbon?	3	143	524,00 €
	<b>10/10/2024</b>	Scolaire - Point de suspension	3	239	832,00 €
	<b>15/11/2024</b>	Scolaire - Tartine Reverdy - Le Grand Huit	2	882	3 168,00 €
	<b>02/12/2024</b>	Scolaire - Les Courants d'Air	3	296	1 052,00 €
	<b>23/01/2025</b>	Scolaire - Blue Suede Shoes - M.Soul	1	442	1 592,00 €
	<b>27/01/2025</b>	Scolaire - Boléro	2	554	1 992,00 €
	<b>27/02/2025</b>	Scolaire - Comme tout le monde	4	413	1 416,00 €
	<b>07/03/2025</b>	Scolaire - Oiapok joue Allumette	2	439	1 568,00 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

<b>Spectacle jeune public</b>	<b>05/05/2025</b>	Scolaire - Cavalcade en cocazie	2	181	656,00 €
	<b>12/10/2024</b>	Eurêka ! Jeune Public	2	109	0,00 €
	<b>17/11/2024</b>	Tartine Reverdy - Le Grand Huit	1	481	3 902,00 €
	<b>08/12/2024</b>	Pain d'épices	2	206	800,00 €
	<b>12/01/2025</b>	Papa de Lila	2	165	810,00 €
	<b>02/02/2025</b>	Les Graines Oubliées	1	302	1 608,00 €
	<b>02/03/2025</b>	Comme tout le monde	2	209	1 136,00 €
	<b>29/03/2025</b>	Les Contes Zinédits	2	236	1 298,00 €
	<b>04/05/2025</b>	Cavalcade en cocazie	1	129	688,00 €
	<b>18/05/2025</b>	Poil de la bête	1	446	4 047,00 €
<b>Spectacle musical</b>	<b>08/10/2024</b>	Jonasz au grenier	1	308	5 638,00 €
	<b>07/02/2025</b>	Les Goguettes en trio mais à quatre	1	488	12 690,00 €
	<b>01/04/2025</b>	André Manoukian	1	491	15 194,00 €
	<b>29/04/2025</b>	Titanic	1	383	7 897,00 €
	<b>14/05/2025</b>	La Périchole	1	355	5 547,00 €
<b>Spectacle visuel</b>	<b>02/04/2025</b>	Newlabour Mystery	2	61	686,00 €
	<b>23/05/2025</b>	Une imposante assistante - Adrien Wild	1	287	6 634,00 €
<b>Théâtre</b>	<b>12/09/2024</b>	Les Cabotines	1	368	10 840,00 €
	<b>11/10/2024</b>	Eurêka !	2	213	2 193,00 €
	<b>09/11/2024</b>	Cash	1	447	10 750,00 €
	<b>23/11/2024</b>	la théorie des fragments	1	222	3 256,00 €
	<b>07/12/2024</b>	Trompe-moi si tu peux	1	330	9 770,00 €
	<b>14/01/2025</b>	Petit Frère (la grande Histoire Aznavourian)	1	184	2 677,00 €
	<b>28/01/2025</b>	Filomène et Félix dans Impromptu	1	119	1 089,00 €
	<b>01/02/2025</b>	Cake aux olives	1	488	14 841,00 €
	<b>01/03/2025</b>	Et si on en parlait	1	497	15 354,00 €
	<b>28/03/2025</b>	Chantons sous l'impro	2	164	1 834,00 €
	<b>29/03/2025</b>	Mon Meilleur Copain	1	377	11 675,00 €
	<b>22/04/2025</b>	D'Studentin un de Monsieur Henri	1	281	4 149,00 €
	<b>03/05/2025</b>	Tout bascule	1	416	13 031,00 €
<b>Total général</b>			<b>106</b>	<b>23544</b>	<b>413 141,50 €</b>

### 3. Les séances scolaires

Les séances dédiées aux écoles d'Illkirch représentent 9 spectacles pour 22 représentations.

3589 élèves de la commune ont été ainsi accueilli à l'illiade.

Le transport des élèves est assuré par bus depuis les écoles. Le coût du transport est pris en charge par la direction de l'Enfance de la Ville d'Illkirch.

## B. La programmation culturelle

### 1. Les concerts de la récréation

Les concerts de la récréation est une initiative de la municipalité à laquelle la SPL apporte son expertise et son soutien notamment dans la relation aux artistes.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

C'est un véritable partenariat entre les services de la SPL et les services municipaux qui s'est créée pour animer et apporter de la culture au plus près des habitants pendant la période estivale dans les cours d'écoles ouvertes au public pour l'occasion.

Juillet 2024 a été la première édition de ce format inédit qui a rencontré un certain succès avec entre le concert des Sparkles family à l'école du Centre.

Les concerts de la récréation, ce sont près de 6 concerts organisés en lien avec le service animation de la Ville dans les cours d'école de la Ville pendant les mois de juillet et d'août.

Face au succès rencontré lors de la première édition, l'opération a été reconduite pour l'été 2025.

## **2. La Fête de l'automne : 20 septembre 2024**

La municipalité a confié l'organisation de l'édition 2024 des fêtes de l'automne est l'évènement majeur qui vient clore la symphonie des beaux jours.

En lien étroit avec les services municipaux et l'APAVIG, les équipes de la SPL ont contribué à faire de cette évènement un succès avec près de 9000 spectateurs accueillis dans le Cours de l'illiade.

## **3. Concert Baroque à l'église Saint Symphorien 26 avril 2025**

Sur l'initiative de la municipalité, il s'agit d'un concert hors les murs pour l'illiade dans le cadre de sa programmation culturelle.

## **4. Projection film 50 ème anniversaire Libération**

En lien avec les services de la Ville, l'illiade a accueilli la projection du film sur le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Strasbourg le 23 novembre 2024 à l'occasion des cérémonie commémoratives.

# **C. Festival**

## **1. Le Printemps des bretelles 2025**

L'édition 2024 du Printemps des Bretelles a marqué une transition stratégique majeure, positionnant le festival comme l'ouverture de la saison culturelle estivale. Ce nouveau format s'articulait autour de concerts gratuits en extérieur, ouverts à tous, et d'une collaboration élargie avec les bars et restaurants de la ville.

Capitalisant sur cette dynamique, l'édition 2025 (du 29 mai au 7 juin 2025) avait pour objectif de renforcer le lien avec le public et d'amplifier la présence du festival. La programmation a été étoffée et le nombre de concerts dans les établissements partenaires d'Illkirch a été augmenté, étendant ainsi l'empreinte de l'événement à travers toute la ville.

Cette stratégie s'est accompagnée d'efforts de communication accrus, résultant en une visibilité nettement renforcée du festival dans l'espace public, sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

L'édition 2025 a rencontré un succès public notable. L'organisation a cependant été confrontée à une météo capricieuse, contraignant la SPL à faire preuve de réactivité. La plupart des concerts prévus sur la scène extérieure ont dû être relocalisés dans la grande salle de l'illiade, notamment le concert final de Marcel LOEFFLER le samedi 7 juin.

En dépit de ces défis météorologiques, l'ouverture du festival, qui s'est exceptionnellement tenue un jour férié, a bénéficié de conditions clémentes et a attiré un large public tout au long de la journée, assurant un lancement réussi pour cette édition.

	<b>PDB 2024</b>	<b>PDB 2025</b>
<b>TOTAL ACHAT SPECTACLE</b>	<b>78 686,00 €</b>	<b>94 846,00 €</b>
Matériel musical (back line)	1 500,00 €	1 500,00 €
Sécurité	13 613,00 €	16 000,00 €
Location matériel	4 300,00 €	20 000,00 €
Location scène		14 108,00 €
Communication	15 000,00 €	15 000,00 €
Repas + Hébergement	16 223,00 €	16 056,00 €
SACEM	13 060,00 €	14 079,00 €
Montage Chapiteau	8 601,00 €	3 000,00 €
Transfert	1 000,00 €	250,00 €
Intermittent	13 500,00 €	13 500,00 €
Gestion des sanitaires	2 200,00 €	2 500,00 €
<b>Total</b>	<b>167 683,00 €</b>	<b>210 839,00 €</b>
Nombre de jours de festival	10	10
Nombre de concerts in	21	25
Nombre concerts off	16	21
Nombre de concerts bar	16	24
Total	53	70
<b>Affluence totale sur le festival</b>		
Scène principale	4549	5782
Chapiteau	1900	2311
Bar/restaurant	800	1000
<b>Total</b>	<b>7249</b>	<b>9093</b>

## 2. Elsass Rock In Jive

La troisième édition du festival Elsass Rock In Jive s'est tenue du 21 au 25 mai 2025 à Illkirch.

Fruit d'une coréalisation entre l'illiade et l'association Elsass Rock In Jive, l'événement a bénéficié d'une collaboration très étroite avec les services de la Ville, qui ont apporté un soutien humain et technique conséquent.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Dédié à la culture Rockabilly et aux années 50/60 (concerts, expositions, exhibitions), le festival a rencontré un large succès, réunissant près de 15 000 personnes et affirmant son rayonnement à l'échelon régional, voire national.

L'édition 2025 a été marquée par une nette prise d'ampleur, caractérisée par une extension sur l'ensemble du périmètre extérieur du Cours de l'illiade. Cette croissance et cette exploitation élargie par rapport à l'édition précédente ont impliqué une augmentation sensible du recours à nos prestataires externes (sécurité, SSIAP) ainsi qu'à nos agents d'accueil et intermittents.

Le coût pris en charge par la Ville, au titre de la compensation pour mission de service public, est évalué à 12 000 euros.

## D. L'enseignement artistique<sup>[OG1]</sup>

### 1. Le format long

Le succès de l'enseignement artistique ne se dément avec une augmentation du nombre d'usager par rapport à la saison précédente :

- 1049 élèves uniques en 2023/2024 pour 1452 inscriptions dont 282 hors communes
- 1081 élèves uniques en 2024/2025 pour 1532 inscriptions dont 273 hors communes

Cela représente une augmentation de 3% des effectifs et de 5,5 % des inscriptions.

Parallèlement, le coût de fonctionnement des écoles sont passés de 520 000 € à 548 000 € soit une augmentation de 5,5 %. L'enseignement est assuré à la fois par des professeurs salariés de la SPL et des prestataires extérieurs.

A contrario, les recettes d'exploitation n'ont évolué que de 3,38 % avec 3500 euros de recettes supplémentaires, aggravant le déficit structurel de fonctionnement de l'enseignement artistique de 10 000 euros.

	2023/2024	2024/2025	évolution
<b>Nombre de professeurs</b>	32	26	-18,75%
<b>Nombre d'Heures/an</b>	21047,09	21138,39	0,43%
<b>Coût employeur</b>	399 483 €	416 728 €	4,32%
<b>Coût prestataires</b>	120 100 €	131 433 €	9,44%
<b>Coût d'enseignement</b>	519 583 €	548 161 €	5,50%
<b>Recettes enseignement</b>	249 772 €	258 221 €	3,38%

#### Les recettes :

Département	2023/2024	2024/2025	Evolution
Arts plastiques	18 525 €	18 836 €	1,7%
Bien-être	13 849 €	16 791 €	21,2%
Cirque	8 825 €	9 635 €	9,2%
Danse	57 545 €	63 661 €	10,6%
Frais d'inscription	10 943 €	11 339 €	3,6%
Parcours initiation	23 618 €	24 303 €	2,9%
Musique	90 773 €	90 618 €	-0,2%
Théâtre	25 695 €	23 038 €	-10,3%
<b>Total général</b>	<b>249 772 €</b>	<b>258 221 €</b>	<b>3,4%</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

L'organisation pédagogique se déclinent en 3 types de cours (cours collectif, cours individuel et parcours d'initiation) pour 6 disciplines enseignées (Arts plastiques, musique, Cirque, Danse, Théâtre et bien-être).

La durée des cours varie de 30 minutes à 3 heures selon le type de cours et la discipline.

Type de cours/département/durée	Nombre d'inscription 2023/2024	Nombre d'inscription 2024/2025	Dont Commune 2023/2024	Dont commune 2024/2025	Hors commune 2023/2024	Hors commune 2024/2025
<b>Cours collectif</b>	<b>965</b>	<b>1026</b>	<b>754</b>	<b>814</b>	<b>211</b>	<b>212</b>
<b>Arts Plastiques</b>	<b>82</b>	<b>80</b>	<b>55</b>	<b>60</b>	<b>27</b>	<b>20</b>
01:30:00	8	56	7	48	1	8
02:00:00	53	24	39	12	14	12
03:00:00	21		9		12	
<b>Bien être</b>	<b>95</b>	<b>101</b>	<b>82</b>	<b>95</b>	<b>13</b>	<b>6</b>
01:00:00	83	101	77	95	6	6
01:30:00	12		5		7	
<b>Cirque</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>12</b>
01:30:00	33	38	24	29	9	9
02:00:00	13	11	8	8	5	3
<b>Danse</b>	<b>332</b>	<b>372</b>	<b>242</b>	<b>271</b>	<b>90</b>	<b>101</b>
01:00:00	122	144	85	100	37	44
01:30:00	210	228	157	171	53	57
<b>Musique</b>	<b>298</b>	<b>315</b>	<b>261</b>	<b>270</b>	<b>37</b>	<b>45</b>
01:00:00	211	225	189	202	22	23
01:30:00	50	52	47	47	3	5
02:00:00	37	38	25	21	12	17
<b>Théâtre</b>	<b>112</b>	<b>105</b>	<b>82</b>	<b>80</b>	<b>30</b>	<b>25</b>
02:00:00	100	105	74	80	26	25
02:30:00	12		8		4	
<b>Cours individuel</b>	<b>327</b>	<b>338</b>	<b>285</b>	<b>294</b>	<b>42</b>	<b>44</b>
<b>Musique</b>	<b>327</b>	<b>338</b>	<b>285</b>	<b>294</b>	<b>42</b>	<b>44</b>
00:30:00	214	221	188	208	26	13
00:45:00	95	117	87	86	8	31
01:00:00	18		10		8	
<b>Parcours initiation</b>	<b>160</b>	<b>172</b>	<b>131</b>	<b>152</b>	<b>29</b>	<b>20</b>
<b>Eveil et premiers pas</b>	<b>160</b>	<b>172</b>	<b>131</b>	<b>152</b>	<b>29</b>	<b>20</b>
<b>Total des inscriptions</b>	<b>1452</b>	<b>1532</b>	<b>1170</b>	<b>1259</b>	<b>282</b>	<b>273</b>
<b>Total des usagers uniques</b>	<b>1049</b>	<b>1081</b>				

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## 2. Le format court

### a. Les samedis aquarelle

L'offre de stages d'aquarelle de la Villa s'est intensifiée, passant de 6 sessions en 2023/2024 à 10 sessions cette année (organisées sur 7 samedis). Cette dynamique a été soutenue par une forte hausse de la participation, avec 81 élèves accueillis contre 48 l'année précédente (+68,8 %). L'ensemble de ces stages a généré un excédent financier total de 747,50 €.

Date	Type de cours	Total élèves	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Résultat HT
<u>samedi 16 novembre 2024</u>	Aquarelle - Porte	7	5	2	75,00 €
	Peinture à l'huile	6	4	2	25,00 €
<u>samedi 14 décembre 2024</u>	Aquarelle - Ange	6	1	5	62,50 €
<u>samedi 18 janvier 2025</u>	Aquarelle - Paysage	10	1	9	125,00 €
	Peinture - La matière	5	3	2	25,00 €
<u>samedi 1 février 2025</u>	Aquarelle - Islande	12	2	10	125,00 €
<u>samedi 29 mars 2025</u>	Aquarelle - Sakura	11	2	9	112,50 €
<u>samedi 26 avril 2025</u>	Aquarelle - Jardin	12	4	8	50,00 €
<u>samedi 17 mai 2025</u>	Aquarelle - Vague déferlante	12	1	11	147,50 €
<b>Total général</b>		<b>81</b>	<b>23</b>	<b>58</b>	<b>747,50 €</b>

### b. Les dimanches à la Villa

Pour la saison 2024/2025, l'activité des stages dominicaux de la Villa a confirmé sa dynamique de croissance. L'offre a été élargie, passant de 29 à 33 stages, organisés sur 7 dimanches entre le 17 novembre 2024 et le 18 mai 2025.

Cette politique de développement a rencontré un franc succès, avec une fréquentation en nette augmentation : 298 élèves ont été accueillis cette saison, contre 241 en 2023/2024. Sur le plan financier, cette activité génère un résultat global positif s'élevant à 1 803 €.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Date	Type de stages	Total élèves	Nombre élèves IG	Nombre élèves HC	Résultat HT
17/11/2024	Atelier Dragonologie	11	8	3	137,50 €
	Flamenco	5	4	1	- 20,83 €
	Musique - Duo	10	8	2	41,67 €
15/12/2024	Art floral	14	9	5	104,17 €
	Atelier cuisine	10	10	0	100,00 €
	Danse Duo	10	8	2	75,00 €
19/01/2025	Théâtre	6	4	2	8,33 €
	Art floral	9	7	2	8,33 €
	Arts plastiques Duo	10	10		66,67 €
02/02/2025	Atelier archéologie	11	8	3	287,50 €
	Cirque	7	4	3	20,83 €
	Musique	7	4	3	129,17 €
23/03/2025	Yoga - réveil corporel	4	2	2	- 8,33 €
	Art floral	14	10	4	100,00 €
	Atelier Carnaval médiéval	5	4	1	- 20,83 €
27/04/2025	BD - Manga - Comics	14	7	7	214,17 €
	Cirque - Duo	12	9	3	37,50 €
	Art floral	14	13	1	87,50 €
18/05/2025	Atelier Pâques	5	4	1	- 20,83 €
	Cirque	10	9	1	20,83 €
	Danse - Duo	10	9	1	70,83 €
Total général					
		<b>298</b>	<b>232</b>	<b>66</b>	<b>1917,53 €</b>

## VI. Rapport Technique

### A. Présentation des ouvrages concédés

La Délégation de Service Public (DSP) confiée par la Ville d'Illkirch-Graffenstaden couvre deux sites distincts et complémentaires : L'illiade, pôle de diffusion culturelle et événementielle, et La Villa, dédiée à l'enseignement artistique.

#### 1. L'illiade : Un pôle polyvalent

Avec une surface totale de 2 800 m<sup>2</sup>, L'illiade est un équipement modulable conçu pour accueillir une grande diversité de manifestations : concerts, spectacles, congrès, séminaires ou

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

expositions. Son activité inclut également un volet commercial important de location d'espaces aux entreprises et aux particuliers.

a. L'illiade - Côté Jardin

Ce bâtiment historique se distingue par sa grande modularité. Grâce à un système de cloisons et de gradins mobiles, un espace unique de **800 m<sup>2</sup>** peut être transformé en plusieurs salons indépendants.

- **Salle de spectacle principale** : D'une surface de **350 m<sup>2</sup>** avec une scène de **170 m<sup>2</sup>**.
- **Capacité d'accueil** : Variable de 480 places assises à 1 000 spectateurs en configuration assis/debout.

b. L'illiade - Côté Cours

Inaugurée en 2006, cette extension a doté le complexe de bureaux plus spacieux, d'un nouveau hall et d'une seconde salle de spectacle.

- **Salle de spectacle secondaire** : Une salle plus intime de 144 places.
- **Vocation** : Elle complète l'offre de la grande salle en accueillant des spectacles de la saison culturelle, et sert notamment de tremplin pour les artistes locaux.

## 2. La Villa : Un centre d'enseignement artistique

Inaugurée en 2015, La Villa est un site architectural remarquable de **3 000 m<sup>2</sup>**, construit sur l'ancien site de la chaufferie de la SACM. Elle est entièrement dédiée à l'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque et des arts plastiques.

a. Détail des équipements

L'établissement est composé de nombreux espaces spécialisés :

- **Pôle Scène et Musique d'ensemble**
  - **Studio Scène** : Espace central de **150 m<sup>2</sup>** équipé d'un piano, avec une capacité de **100 spectateurs**.
  - **Plateau Musical** : Espace de **130 m<sup>2</sup>** pour les répétitions des grands ensembles musicaux.
  - **Studios Spécifiques** : 10 studios (**170 m<sup>2</sup>**), 2 studios de percussion (**100 m<sup>2</sup>**) et 1 studio de répétition (**25 m<sup>2</sup>**).
- **Pôle Arts Visuels et Résidences**
  - **Atelier d'Arts Plastiques** : **80 m<sup>2</sup>**.
  - **Atelier pour Artistes en Résidence** : **60 m<sup>2</sup>**.
  - **Mezzanine d'Exposition** : Espace de **200 m<sup>2</sup>** équipé de systèmes d'accrochage.
- **Pôle Danse, Cirque et Théâtre**
  - **Plateaux d'enseignement** : Un plateau haut de **130 m<sup>2</sup>** et un grand plateau de **300 m<sup>2</sup>**.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- **Espace "La Pépinière"** : Plateau de **100 m<sup>2</sup>** dédié aux plus jeunes.
- **Autres Espaces**
  - **Salles de cours** : 2 salles de **40 m<sup>2</sup>** équipées pour des groupes d'une vingtaine de personnes.
  - **Espace de convivialité** : L'activité initiale du "Comptoir de La Villa" a cessé. Depuis 2024, la société "L'art du café" y propose une petite restauration sucrée le mercredi.

## B. État des Ouvrages, Maintenance et Sécurité

### 1. État général des ouvrages, évolutions et dysfonctionnements

#### a. Rappel du partage des responsabilités de maintenance

Depuis 2018, l'entretien des trois bâtiments de la SPL (La Villa, L'illiade Côté Jardin, L'illiade Côté Cours / Médiathèque Sud) est pris en charge par la Ville d'Illkirch-Graffenstaden. La répartition des responsabilités est la suivante :

- **La Ville d'Illkirch-Graffenstaden** gère la majorité des contrats de maintenance liés à la sécurité des bâtiments (conformément au Code de la Construction et de l'Habitation), ainsi que la maintenance d'équipements structurants comme les murs mobiles et la tribune télescopique.
- **La SPL L'illiade** conserve à sa charge l'entretien courant, notamment le nettoyage des locaux.

### 3. Maintenance des infrastructures et bâtiments

#### a. Ascenseurs

- **L'illiade Côté Cours** : L'appareil a connu des pannes multiples, incluant une immobilisation de plusieurs semaines empêchant l'accès au niveau -1. Le remplacement de son module de communication 2G devient une urgence en raison de l'extinction annoncée de cette technologie.
- **La Villa** : L'ascenseur est resté hors service pendant plusieurs semaines en raison de difficultés d'approvisionnement en pièces détachées spécifiques à ce modèle, pénalisant les usagers et le personnel. Il est de nouveau opérationnel depuis le mois de mars.

#### b. Cuisine de l'illiade :

- Les locaux nécessitent un rafraîchissement général (sols et murs) mais restent fonctionnels.
- Le matériel montre des signes d'usure importants, en particulier le four. Sur les deux fours, un seul est encore utilisable, ce qui complique l'organisation d'événements. Son remplacement est à l'étude, avec un arbitrage à faire entre un

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

four de remise en température (adapté aux traiteurs) et un four de cuisson grande capacité (demandé par l'APAVIG), dont le coût est deux fois supérieur.

- Des fuites de toiture sont constatées lors de fortes pluies.
- Les stores et les serrures électriques des portes extérieures sont vétustes et doivent être remplacés.

c. Menuiseries et infiltrations :

- **La Villa** : Des infiltrations persistent au niveau des verrières. Les services techniques de la Ville sont à la recherche d'une solution pérenne.
- **L'illiade** : Les menuiseries extérieures sont vieillissantes et requièrent à minima une remise en peinture.

#### 4. Systèmes de sécurité et contrôle d'accès

- a. **Contrôle d'accès de l'illiade** : Le dispositif actuel (système Titan) est obsolète et pose un risque de sécurité et de continuité de service. Des études sont en cours pour son remplacement.
- b. **Système d'alarme de la Villa** : Des dysfonctionnements sur certains détecteurs provoquent des déclenchements d'alarme intempestifs. Une étude est en cours pour transférer la maintenance de ce système spécifique à la société SGOF.
- c. Porte automatique de la Villa : dysfonctionnement récurrent de la porte d'entrée automatique. Deux interventions au cours de la saison pour le remplacement du moteur.
- d. **Portail arrière de l'illiade** : Le portail a nécessité de multiples interventions des services techniques et a dû rester ouvert plusieurs jours, créant une faille de sécurité.

#### 5. Équipements scéniques

L'état général des équipements scéniques est satisfaisant et fonctionnel.

a. **Éclairage** :

Le parc de projecteurs est suffisant. Le remplacement progressif des appareils obsolètes par des projecteurs à LED, moins énergivores, se poursuit. Le renouvellement du pupitre de la grande salle (plus de 10 ans) est à prévoir à moyen terme.

b. **Sonorisation** :

La qualité sonore de la petite salle est bonne suite au remplacement des amplificateurs.

c. **Machinerie scénique** :

L'équipement est en bon état. Des améliorations en petite salle permettraient d'optimiser les temps de montage et la qualité d'accueil des spectacles.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

**d. Acoustique :**

Une étude a été réalisée pour améliorer l'acoustique de la grande salle. Le coût des travaux est estimé à 50 000 €, une proposition sera faite au propriétaire.

**6. Systèmes d'information et de télécommunication**

**a. Informatique :**

Les bornes Wi-Fi ont été remplacées en décembre 2024 par la société Sylaxe. Un plan de renouvellement du parc informatique a été initié au printemps pour remplacer les ordinateurs portables datant de 2020. L'ensemble des salariés permanents a été doté de smartphones avec connexion mobile pour garantir la continuité de l'activité, les applications métiers étant entièrement sur le cloud.

**b. Téléphonie :**

L'intégralité du système a migré vers une solution virtualisée (3CX). Ce standard unifié et dématérialisé permet désormais de gérer les appels de l'Illiade, de la Villa et de la Maison des arts depuis n'importe quel lieu.

**7. État général des équipements : améliorations, détériorations constatées**

La SPL a accompagné les services de la Ville dans l'élaboration technique du cahier des charges et la consultation pour le changement des fauteuils de la grande salle de l'Illiade et de la rénovation des fauteuils côté cours

**8. Liste des opérations de maintenance et d'entretien réalisées par le Déléguant**

- Rénovation du parquet des salons de l'Illiade

**C. Hygiène et Sécurité**

**1. Formations :**

Le recyclage des formations à l'évacuation et à l'utilisation des centrales incendie a été effectué pour tout le personnel. Deux salariés permanents ont obtenu la certification SSIAP 1.

**2. Organisation :**

La fonction de Responsable Unique de Sécurité (RUS) pour les trois bâtiments est assurée par le régisseur général. Un agent SSIAP est systématiquement présent lors des spectacles.

**3. Suivi :**

Le Registre de Sécurité est tenu en format papier pour faciliter l'accès aux services de la Ville en vue des commissions de sécurité. Une réflexion est en cours avec les services techniques de la Ville pour dématérialiser ce registre de sécurité et améliorer les procédures de suivi technique.

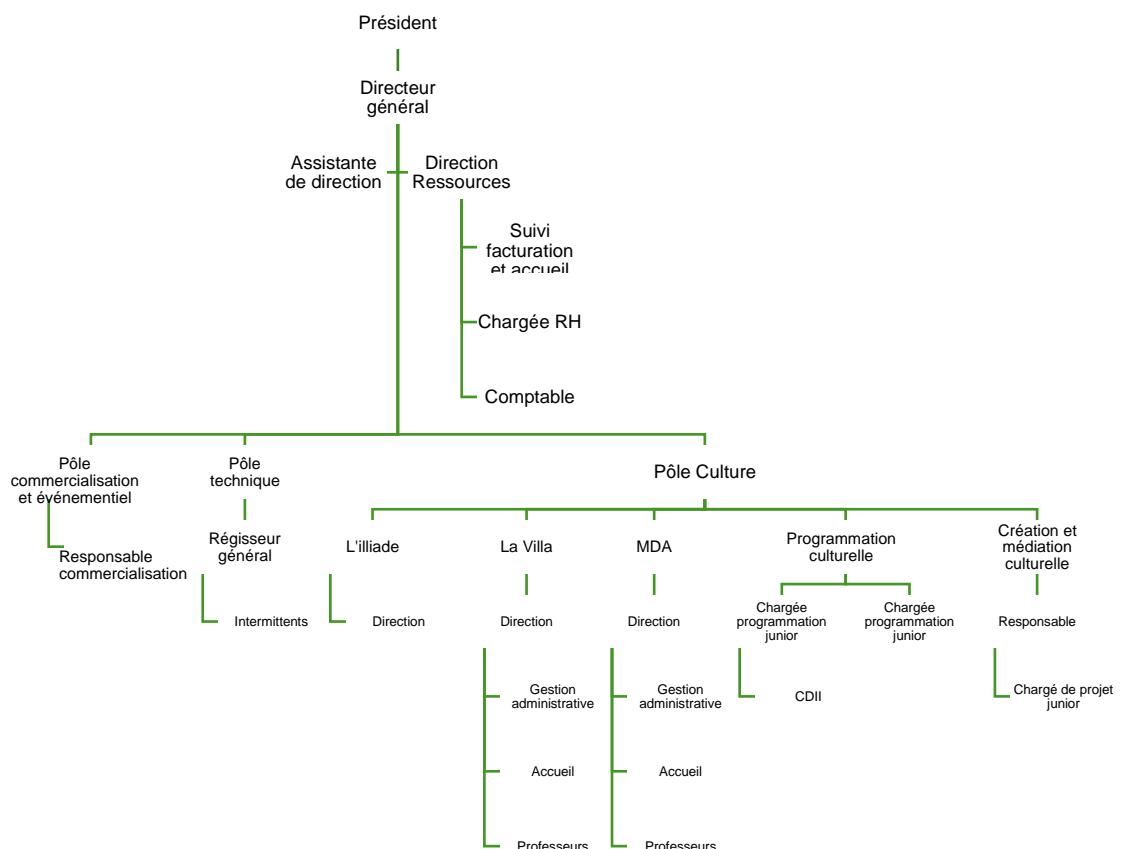
Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## VII. Personnel et Moyens Humains

### A. Organigramme actualisé de la SPL affecté à la DSP.

Avec la prise de fonction du nouveau directeur général, l'organigramme de la SPL a été restructuré en 4 Pôles : Ressources, Technique, commerciale et culturelle.

Un 5<sup>ème</sup> pôle se constitue depuis cet été avec le recrutement d'une responsable de la Communication.



Chaque équipement exploité par la SPL dispose d'un directeur (Illiade, Villa et Maison des Arts).

### B. Liste des emplois, effectifs et qualifications du personnel

Pour l'ensemble de la SPL, le nombre d'ETP (équivalent Temps Plein) est passé de 41,99 ETP en 2023/2024 à 43,67 ETP pour la saison 2024/2025.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Equivalence en temps plein			
Personnel	Catégorie	Saison 2024/2025	N-1
Personnel permanent	Administratifs	15,71	14,93
	Techniciens	1,33	2,00
	Enseignants	20,31	20,31
	Restauration	0,00	0,00
	Contrats pro + apprentissage	0,83	0,66
	CDII	0,71	0,63
Personnel occasionnel	CDD	Administratifs	0,83
		Enseignants	0,36
		Techniciens	0,00
		Artistes/modèles	0,00
	intermittents	Techniciens	3,47
		Artistes	0,12
<b>Total</b>		<b>43,67</b>	<b>41,99</b>

**Nombre d'ETP pour la DSP d'Illkirch :**

Equivalence en temps plein			
Personnel	Catégorie	Saison 2024/2025	N-1
Personnel permanent	Administratifs	11,57	10,91
	Techniciens	1,11	1,78
	Enseignants	12,60	12,27
	Restauration	0,00	0,00
	Contrats pro + apprentissage	0,81	0,66
	CDII	0,71	0,63
Personnel occasionnel	CDD	Administratifs	0,65
		Enseignants	0,02
		Techniciens	0,00
		Artistes/modèles	0,00
	intermittents	Techniciens	2,98
		Artistes	0,12
<b>Total</b>		<b>30,57</b>	<b>29,05</b>

## C. Analyse de l'évolution du personnel : mouvements, changements d'affectation, évolution des rémunérations

La masse salariale de la SPL se répartit de la manière suivante :

	Nombre de salarié 23/24	Nombre de salarié 24/25	Heures de travail 23/24	Heures de travail 24/25	Coût employeur 23/24	Coût employeur 24/25	Evolution
<b>Illkirch-Graffenstaden</b>	<b>98</b>	<b>113</b>	<b>49 050</b>	<b>51 998</b>	<b>1 175 341 €</b>	<b>1 374 935 €</b>	<b>199 594 €</b>
Apprenti	2	1	1510	1483	8 877 €	10 915 €	2 038 €
Intermittent	30	26	4 845	5 422	122 434 €	140 955 €	18 521 €
Musicien intermittent	11	27	68	220	5 239 €	9 938 €	4 699 €
Professeur	32	26	21 047	21 138	399 483 €	416 728 €	17 245 €
Salarié	15	23	21 060	22 601	615 588 €	768 201 €	152 613 €
CDII	4	8	520	1133	11 800 €	16 468 €	4 668 €
Fonctionnaire	4	2	0	0	11 922 €	11 731 €	-191 €
<b>Lingolsheim</b>	<b>51</b>	<b>65</b>	<b>22 670</b>	<b>23 836</b>	<b>509 754 €</b>	<b>554 780 €</b>	<b>45 026 €</b>
Apprenti		1		33		233 €	233 €
Intermittent	14	14	1 097	902	29 092 €	24 912 €	- 4 180 €
Professeur	29	38	14 143	14 649	304 482 €	327 973 €	23 491 €
Salarié	8	12	7 430	8 252	176 181 €	201 663 €	25 483 €
<b>Total SPL</b>	<b>149</b>	<b>178</b>	<b>71 720</b>	<b>75 835</b>	<b>1 685 095 €</b>	<b>1 929 715 €</b>	<b>244 620 €</b>

La masse salariale du périmètre d'Illkirch pour la saison 2024/2025 s'établit à 1 374 935 €, marquant une augmentation de près de 200 000 € par rapport à la saison 2023/2024.

Cette évolution constitue une inversion de tendance notable par rapport aux exercices précédents, qui avaient été marqués par une baisse continue de la masse salariale.

Cette diminution résultait de la réduction de l'activité liée à la crise sanitaire, de départs non remplacés, et de l'absence de direction générale entre 2020 et fin 2024.

L'augmentation constatée cette saison s'explique par trois facteurs principaux : la structuration des équipes supports, la reprise de l'activité culturelle, et l'impact de facteurs structurels (conventionnels).

### 1. Structuration des équipes et renouvellement de la Gouvernance

Le renouvellement de la gouvernance de la SPL fin 2023, et la prise de fonction du nouveau directeur général en novembre 2024, ont nécessité un renforcement des fonctions supports pour stabiliser l'organisation.

Les principaux mouvements incluent :

Le recrutement d'une chargée de mission RH à temps plein (juillet 2024).

Des renforts au service comptable, d'abord par un CDD de 6 mois pour un remplacement (septembre 2024), puis par un second CDD de 6 mois pour renforcer l'équipe (mars 2025), dans un contexte complexifié par le congé maternité de la directrice administrative et financière (avril 2025) ainsi que le retour en mi-temps thérapeutique du comptable suite à un arrêt longue maladie.

## **2. Adaptation des ressources à la reprise de l'activité**

La pleine reprise de l'activité culturelle a impliqué une révision des ressources humaines allouées, tant à l'accueil qu'au développement de projets.

Un agent d'accueil/billetterie a été recruté pour l'Illiade (août 2024).

Certains salariés ont été repositionnés sur des missions de chef de projet, incluant une revalorisation salariale, afin d'accompagner le développement de l'activité, notamment en termes de programmation culturelle.

## **3. Impact du Recours à l'Intermittence**

Au cours de la saison 2024/2025, la SPL a eu recours à 23 intermittents du spectacle, totalisant 5 422 heures de travail.

Il est à noter que le recrutement en intermittence d'artistes pour des évènements culturels a eu un impact direct sur la masse salariale.

Ainsi, pour le festival "Le Printemps des Bretelles 2025", la SPL a employé directement 26 artistes via des contrats d'intermittence (coût : 4 700 €), alors que la pratique habituelle privilégiait les contrats de cession. Ce mode de rémunération (salaire direct vs achat de prestation) augmente mécaniquement le montant de la masse salariale déclarée.

## **4. Mouvements de Personnel et Éléments Structurels**

### **a. Mouvements divers**

La saison a été marquée par plusieurs départs, notamment deux professeurs (retraite, juillet 2024), un technicien bâtiment (octobre 2024), et la conseillère technique à temps partiel (retraite, janvier 2025).

### **b. Impact des conventions collectives**

Les salariés de la SPL relèvent de deux conventions collectives (CCNEAC pour les administratifs et ECLAT pour les enseignants).

La convention ECLAT (Éducation, culture, loisirs et animation) prévoit une revalorisation annuelle du point d'indice. Cet automatisme explique que la masse salariale des enseignants progresse plus rapidement (+4,32 %) que le volume d'heures d'enseignement dispensé (+0,43 %), contribuant ainsi à l'augmentation globale des charges de personnel.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

#### D. Bilan des accidents du travail significatifs.

La saison 2024/2025 a été marquée par deux déclarations d'accidents de travail qui n'ont pas donné lieu à des arrêts de travail.

## VIII. Rapport Financier

### A. Comptes de résultat de la DSP d'Illkirch

Cf : **Annexe 1** : Comptes annuels détaillés

### B. Analyse comparative des charges et produits par rapport à l'exercice N-1 et au compte d'exploitation prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel de la SPL affiche un solde négatif de 221 700 €.

Ce résultat s'explique par une augmentation significative des charges d'exploitation, supérieure à la croissance des produits sur la période.

La répartition du déficit par site est la suivante :

- Site d'Illkirch-Graffenstaden : -208 600 €
- Site de Lingolsheim : -13 100 €

L'analyse des masses financières révèle les évolutions suivantes :

- Total des produits : +413 000 €
- Total des charges : +609 700 €

#### 1. Analyse Détailée des Produits (+389 000 €)

- a. Recettes d'exploitation (+61 200 €)
  - Billetterie (+50 000 €) :

La dynamique positive est portée par une augmentation du nombre d'abonnés et de billets vendus pour Illkirch (+50 000 €)

- Écolage (+10 000 €) :

- Formats longs (+4 843 €, soit +1,93 %) : Les recettes et le nombre d'élèves demeurent stables, assurant une base solide.
- Formats courts (+4 833 €, soit +70 %) : Cette forte augmentation est principalement tirée par le succès des "Dimanches à la Villa", qui ont bénéficié d'une excellente fréquentation et de très peu d'annulations.
- Recettes commerciales (+6 500 €) :

Croissance des activités de location et de prestations.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- b. Subventions (+235 000 €)
  - Subventions des délégants (+231 000 €) :

Une augmentation de la subvention de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a été octroyée pour couvrir les coûts exceptionnels liés à l'organisation de la Fête de l'Automne et à des prestations non refacturées.

- Autres subventions (+4 000 €) :
  - c. Reprise de provisions (+75 000 €)

Ce produit exceptionnel correspond à la reprise d'une provision antérieurement constituée pour un contentieux et un sinistre.

## **2. Analyse Détaillée des Dépenses (+607 614 €)**

- a. Masse Salariale (+246 650 €)

La masse salariale représente le principal poste d'augmentation des charges.

- Pour Illkirch (+184 457 €) :

L'augmentation est principalement liée à des recrutements stratégiques (Directeur Général, RH), à des ajustements de postes, à un recours accru aux intermittents pour pallier un départ, ainsi qu'à l'augmentation des heures d'enseignement et des cachets pour des événements spécifiques (10 ans de la Villa, Printemps des Bretelles). Ces hausses sont partiellement compensées par des départs.

- Pour Lingolsheim (+60 000 €) :

La hausse s'explique par la quote-part des postes de direction et de support mutualisés (DG, RH, aide-comptable), la transformation d'un poste d'accueil, et l'augmentation des heures d'enseignement à la MDA.

- b. Eau et Énergie (+20 636 €)
- c. Cachets artistiques (+92 620 €)

Forte augmentation due principalement à l'achat du concert de la Fête de l'Automne (57 327 €) et à l'ajout de concerts non prévus initialement.

- d. Autres charges externes (+295 841 €)

Ce poste enregistre une forte inflation due à des événements exceptionnels et des investissements matériels.

- Prestations techniques : +83 092 € lié à l'augmentation de l'activité culturelle et événementielle.
- Surveillance et gardiennage : +27 600 €
- Location de matériel : +95 102 €, incluant des engagements pour le Printemps des Bretelles 2025 (56 396 €) et des besoins accrus en son et lumière.
- Entretien et réparations : +23 200 € pour des interventions sur les bâtiments et la maintenance du matériel scénique et des instruments.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- Communication : +16 412 €, en lien avec le Printemps des Bretelles et les 10 ans de la Villa.
- Autres postes : L'augmentation inclut également les locations de logiciels (+11 557 €) et des honoraires de recrutement (+4 200 €).

### 3. Dotations aux Amortissements et Provisions (+19 000 €)

- Amortissements (+9 500 €) : Conséquence de l'acquisition d'un photocopieur et du renouvellement du parc informatique.
- Provisions (+9 500 €) : Constitution de provisions pour créances douteuses.

### 4. État des dettes et engagements financiers liés à la DSP

La SPL n'a aucune dette.

### 5. Suivi du Patrimoine et des Investissements

- Inventaire comptable actualisé des biens

Compte	Catégorie	Libellé	Montant en cours d'amortissement
Compte n° 21541000	MATERIEL ET OUTILLAGE	ATELIER PIERRE HELBERT - CONTREBASSE 3/4 STENTOR -	3 167 €
Compte n° 21542000	MATERIEL D'ECLAIRAGE	LAGOONA - PARKOLOR LED - LUMIERE LED GRANDE SALLE	4 871 €
Compte n° 21542000	MATERIEL D'ECLAIRAGE	XEOS F°C5020027	14 580 €
Compte n° 21543000	MATERIEL SON	ARPEGES - achat piano numérique ROLAND Villa	608 €
Compte n° 21543000	MATERIEL SON	ARPEGE - SONORISATION PORTATIF BLUETOOTH - LA VILL	559 €
Compte n° 21810000	AGENCEMENT DES LOCAUX	SYLAXE- installation bornes wifi illiade	14 920 €
Compte n° 21810000	AGENCEMENT DES LOCAUX	SYLAXE FA673307 SWITCH 19+ 4 MODULES MINI GBIC	4 309 €
Compte n° 21810000	AGENCEMENT DES LOCAUX	SYLAXE PLANET SWITCH DESKTOP LA VILLA +COTE JARDIN	1 355 €
Compte n° 21830000	MATERIEL DE BUREAU	TOSHIBA Achat photocopieur SPL	1 972 €
Compte n° 21830000	MATERIEL DE BUREAU	ORDINATEUR PORTABLE HP	667 €
Compte n° 21830000	MATERIEL DE BUREAU	AMAZON BUSINES ORDINATEUR PORTABLE LENOVO +ECRAN	600 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## IX. Suivi des Obligations Contractuelles

### A. Bilan du Respect des Contraintes de Service Public

#### 1. Les résidences artistiques

Conformément à ses obligations de service public, la SPL a renouvelé son soutien à la création artistique locale et transfrontalière. Cette mission s'est concrétisée par l'accueil de compagnies en résidence, leur offrant un espace, des moyens techniques et un accompagnement professionnel pour le développement de leurs nouvelles créations.

Ces résidences poursuivent un double objectif : d'une part, elles permettent de repérer des projets pertinents pour les saisons à venir et, d'autre part, elles offrent au public des temps de découverte privilégiés de la scène locale, notamment lors des répétitions publiques.

Durant la saison 2024/2025, l'illiade a accueilli 5 compagnies différentes. La Villa a quant à elle accueilli 2 compagnies, dont le jeune artiste prometteur William LUBELLI. Ce dispositif de repérage porte ses fruits, puisque sa création sera programmée dans la grande salle de l'illiade lors de la saison 2025/2026.

#### 2. Médiation et actions culturelles : Compte-rendu des actions menées (ateliers, interventions scolaires, etc.)

##### a. Auditions, concerts et spectacles

La Villa place l'expérience de la scène au cœur de sa pédagogie. Les auditions de classes, organisées principalement le samedi, permettent aux élèves de présenter leur travail en public, étape essentielle de leur apprentissage.

Pour l'année 2024/2025, la programmation pédagogique a inclus :

- **13 auditions** des différentes classes instrumentales ;
- **2 auditions interclasses**, favorisant les rencontres entre élèves et professeurs de disciplines variées.

#### Rayonnement et événements extérieurs : le Big Band

Le Big Band de La Villa a été un ambassadeur dynamique de l'établissement, assurant une présence remarquée lors de plusieurs événements majeurs :

- Les voeux du maire ;
- L'Elsass Rock In Jive ;
- La Fête de la Musique ;
- La journée anniversaire de La Villa ;
- Une prestation lors de la première du cirque Gruss à Strasbourg.

##### b. Les spectacles de fin d'année

La Villa place la valorisation du travail de ses élèves au cœur de son projet pédagogique en leur offrant l'opportunité de se produire dans des conditions de **scène professionnelles**. Ces

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

représentations, organisées à L'illiade ou au studio scène de La Villa, constituent un temps fort de l'année, clôturant la saison d'enseignement de manière artistique et festive.

La saison 2024/2025 a été particulièrement riche, avec 7 spectacles de théâtre en studio scène, 3 spectacles de danse à L'illiade et 2 auditions de musique.

Au total, ces événements ont mobilisé près de 600 élèves et 32 professeurs, et ont attiré près de 2000 spectateurs. Parallèlement, une exposition sur la mezzanine a permis au public d'apprécier les créations des élèves en arts plastiques, assurant ainsi une visibilité à l'ensemble des disciplines enseignées.

#### c. Les expositions à la Villa

L'activité de l'espace Mezzanine, dédié à la scène artistique locale, s'est concrétisée par l'accueil de trois expositions au cours de la saison 2024/2025.

Pour chaque événement, un vernissage a été organisé par la structure afin de mettre en valeur les artistes et de favoriser la rencontre avec le public.

Les expositions présentées ont été :

- Jean Claude Timsit
- Marie Goehner David
- Le club photo de l'Aclig »

### 3. Les Coréalisations

Le contrat de coréalisation est conclu entre le producteur qui assure la représentation et l'organisateur qui accueille le spectacle. Ils se partagent les obligations, les responsabilités ainsi que la recette générée par le spectacle.

L'illiade privilégie les contrats de coréalisation plutôt que les contrats de cession. La prise de risque est moindre concernant le coût du spectacle puisque celui-ci est basé sur les recettes. En outre, le producteur est souvent davantage investi dans la promotion du spectacle et sa communication puisqu'il est rémunéré sur la recette du spectacle. Les coréalisations sont très souvent privilégiées lorsqu'une production souhaite rajouter une date.

Depuis son ouverture en 2015, La Villa travaille en partenariat avec les écoles de la ville afin d'accueillir dans ses locaux durant la saison des classes maternelles ou élémentaires durant une semaine.

En immersion aux côtés d'artistes intervenants diplômés et professionnels, enfants peuvent ainsi découvrir et pratiquer une activité artistique organisée hors du contexte scolaire.

La dynamique de groupe y est très forte : enfants et enseignants découvrent mutuellement des capacités et compétences autres que celles exprimées dans le cadre scolaire.

Cette saison, une classe découverte s'est déroulée dans le cadre d'un projet Hip-Hop avec la Compagnie Mistral Est.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

#### **4. Intervention dans le cadre du dispositif Programme d'Activités et Parcours sur Temps Scolaire (PAPTS)**

Mis en place par la ville et entièrement financé par cette dernière, ce dispositif permet de proposer dans les écoles en temps scolaire une découverte artistique de 7 séances environ de 1h.

#### **5. Orchestre à l'école**

L'année 2024/2025 a consacré l'aboutissement du parcours 'Orchestre à l'école' pour 24 élèves de l'école Adelaide Hautval.

Ce projet, porté par La Villa depuis 2017, a de nouveau démontré son succès et son ancrage local. La cohorte a notamment participé à plusieurs représentations publiques remarquées avec l'Harmonie Municipale Vulcania lors de cérémonies patriotiques."

#### **6. Solidarité : Actions menées en lien avec la charte "Ville Handicap" et les politiques municipales**

La gratuité est proposée à l'illiade pour l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap et un accueil spécifique est proposé pour faciliter l'accès aux spectacles (entrée anticipée dans la salle). Il convient de rappeler que le tarif réduit est accordé aux possesseurs de la carte Evasion.

#### **7. Mise à disposition gratuite : Justificatif des 600 heures de répétition pour les associations locales.**

La Villa est un pôle de ressources pour les acteurs musicaux du territoire. Fidèle à sa mission de valorisation des pratiques collectives, La Villa a intensifié son soutien aux associations locales en mettant à leur disposition des espaces de répétition.

En 2024/2025, un volume total de 600 heures a été alloué gracieusement, permettant à plus de 150 musiciens et choristes de bénéficier d'un cadre de travail adapté à leurs projets.

Quatre ensembles majeurs de la scène locale ont ainsi été accueillis, illustrant la diversité des échanges artistiques encouragés par La Villa :

- L'harmonie municipale La Vulcania (80 musiciens), qui assure un lien direct avec les élèves de l'école municipale de musique.
- Le chœur de l'Ill et ses 50 choristes.
- Les Mandolinistes, regroupant 25 musiciens.
- L'orchestre L'offrande Musicale, dirigé par M. Dupraz, qui maintient un lien pédagogique fort en tant que professeur de hautbois retraité de notre structure.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## B. Respect des Obligations Générales

### 1. Les horaires des services pour la saison 2025/2026

Dans le cadre de la préparation de la saison 2025/2026, de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été définis et adoptés par le Conseil d'Administration. Ces horaires, conçus pour être en adéquation avec l'activité de chaque établissement de la SPL (La Villa, L'illiade et la Maison des Arts), sont présentés ci-dessous.

#### a. La Villa

Les horaires d'ouverture de la Villa sont organisés en trois périodes distinctes :

- Période d'activité (du 15 septembre 2025 au 3 juillet 2026, hors vacances scolaires)
  - Lundi, Mardi, Vendredi : 09h00-12h00 et 13h30-20h30
  - Mercredi : 09h00-21h00 (journée continue)
  - Jeudi : 13h30-20h30
  - Samedi : 09h00-16h00
- Période pré et post-saison (du 1er au 20 juillet et du 25 août au 15 septembre)
  - Du lundi au vendredi : 13h30-17h00
- Vacances scolaires et période estivale (du 20 juillet au 25 août)
  - Fermeture au public. L'accueil reste possible sur rendez-vous.

#### b. La Maison des Arts (MDA)

L'organisation des horaires de la MDA suit également une logique saisonnière :

- Période d'activité (du 15 septembre 2025 au 3 juillet 2026, hors vacances scolaires)
  - Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h00-20h00
  - Mercredi : 09h00-21h00 (journée continue)
  - Samedi : 09h00-12h00
- Période pré et post-saison (du 7 au 25 juillet et du 25 août au 12 septembre)
  - Du lundi au vendredi : 14h00-18h00
- Fermeture au public en dehors des périodes mentionnées ci-dessus.

#### c. L'illiade (Service billetterie)

La billetterie de l'illiade dispose d'horaires spécifiques pour l'accueil du public :

- Horaires réguliers
  - Mardi & Vendredi : 14h00-17h00
  - Mercredi : 10h00-12h00
  - La billetterie est également ouverte 1 heure avant chaque spectacle.
- Périodes de fermeture
  - Du 1er au 18 août.
  - Du 20 décembre au 5 janvier.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

d. Accueil téléphonique général de la SPL

Afin d'assurer une continuité de service, un accueil téléphonique commun aux trois établissements est mis en place, y compris durant les périodes de fermeture au public.

- Horaires du standard
  - Du lundi au vendredi : 09h30-12h00 et 13h30-17h00

## 2. La communication

Afin de toucher l'ensemble des publics concernés et de garantir une large diffusion de la programmation de l'illiade, la stratégie de communication s'appuie sur une diversité de supports complémentaires.

Cette approche vise à concilier les canaux de communication traditionnels, tels que les supports papier, avec une présence digitale dynamique et en constante évolution. L'objectif est de maintenir un lien de proximité avec notre public existant tout en attirant de nouveaux spectateurs.

### a. Communication imprimée : Les plaquettes de saison

Le support papier demeure un outil de communication essentiel pour présenter de manière tangible et détaillée la saison à venir. Il constitue un rendez-vous annuel attendu par notre public.

Production et objectifs : en fin de saison, la SPL conçoit, imprime et distribue les plaquettes de programmation de L'illiade et de La Villa, ainsi qu'un support dédié au festival Le Printemps des Bretelles. Ces documents sont le pilier de la communication de la saison culturelle.

#### - Distribution :

La plaquette de La Villa (saison 2024/2025) a été distribuée en boîtes aux lettres à Illkirch-Graffenstaden, Geispolsheim, Eschau, Fegersheim, Lipsheim et Plobsheim.

Celle de L'illiade (saison 2024/2025) a été diffusée à Illkirch-Graffenstaden, Geispolsheim et Eschau.

Le périmètre de distribution est régulièrement analysé et ajusté en fonction des retours de billetterie et des inscriptions, afin d'optimiser notre couverture géographique.

Volumes d'impression pour la saison 2023/2024 :

- L'illiade : 25 000 exemplaires
- La Villa : 16 500 exemplaires
- TOTAL : 41 500 exemplaires

### b. Communication Digitale

L'investissement dans les supports numériques est une priorité pour répondre aux nouveaux usages et permettre une communication réactive et interactive.

#### - Sites Internet :

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

Véritables vitrines de notre activité, les sites internet de la Villa et de l'Illiade centralisent l'ensemble des informations essentielles : programmation détaillée (présentations, photos, vidéos, liens vers les artistes), billetterie et inscriptions en ligne, actualités, informations pratiques (horaires, plans d'accès)

Les deux sites internet ont été repensé en 2022 mais souffrent encore à ce jour de problèmes d'ergonomie. Des évolutions esthétiques et ergonomiques ont été demandés à notre prestataire.

- Réseaux Sociaux (Facebook et Instagram) :

Présente sur Facebook depuis 2009 et plus récemment sur Instagram, la SPL utilise ces plateformes pour créer un dialogue direct, convivial et informel avec sa communauté. Les réseaux sociaux sont un levier stratégique pour :

- Diffuser rapidement des informations sur la programmation et les cours.
- Annoncer des événements et des opérations spéciales.
- Informer en temps réel en cas d'annulation ou de report de spectacle.
- Favoriser l'échange et la relation de proximité avec le public.

#### c. La Newsletter Mensuelle

La newsletter fut pendant longtemps un outil privilégié pour entretenir un contact régulier avec notre public le plus fidèle. Mais en l'absence d'une personne dédiée à la communication, cet outil a été progressivement délaissé pour être finalement abandonné.

La prise de fonction de la responsable communication va amener la SPL à repenser complètement sa stratégie en termes d'image et de relation client.

## X. Propositions d'amélioration

### A. Les indicateurs

- Nombre de spectacles : 106 représentations
- Nombre de spectateurs : 23 544 spectateurs
- Nombre d'opération commerciale : 32 événements pour une recette de 163 282,78 €
- Nombre de mise à disposition : 32 mises à disposition pour 55 jours d'occupation
- Nombre de résidences artistiques : 13
- Nombre de spectateurs PDB : 9093 spectateurs
- Nombre de spectateurs Festival ERJ : 15 000 spectateurs
- Nombre d'élèves à la Villa : 1081 élèves uniques
- Nombre d'inscription à la Villa : 1535 inscriptions

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## B. Analyse des dysfonctionnements constatés et des propositions pour y remédier

### 1. La communication

La nouvelle gouvernance de la SPL a défini le renforcement de la communication comme un levier stratégique prioritaire, avec pour objectif principal d'accroître le rayonnement et la visibilité de l'Illiade et de la Villa sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Cette ambition répond à un double enjeu :

- **Un enjeu concurrentiel**, face à une offre de spectacles dense au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.
- **Un enjeu d'identité**, afin d'affirmer l'image propre de nos équipements.

Jusqu'à présent, la communication reposait sur un prestataire externe pour les visuels et sur un appui ponctuel du service communication de la Ville d'Illkirch, au risque de diluer notre identité.

Pour y remédier et structurer cette fonction essentielle, une responsable de la communication a été recrutée et a pris ses fonctions en juillet 2025. Cette internalisation marque le point de départ d'une stratégie de communication cohérente, indispensable pour maintenir le rang de l'Illiade, attirer des productions de qualité et développer les activités commerciales.

### 2. Le patrimoine

En lien étroits avec la direction général de la Ville, la SPL propose la réalisation de plusieurs chantiers pour moderniser les infrastructures, renforcer la sécurité et améliorer les conditions de travail des salariés et d'accueil des usagers.

**Sécurité et contrôle d'accès :**

- Mise à jour du système de contrôle d'accès (Illiade).
- Installation de caméras de vidéoprotection (Illiade).
- Création d'un coffret électrique permanent pour les événements extérieurs (Jardins de l'Illiade).

**Aménagements et rénovations intérieurs :**

- Modification et fermeture des espaces accueil (Illiade côté cours et Villa).
- Rénovation du placage des portes de la petite salle (Illiade côté cours).
- Installation de caissons acoustiques dans la grande salle (Illiade).
- Rénovation et laquage des huisseries (Illiade).
- Création d'un cloisonnement pour l'accès au comptoir (Villa).

**Aménagements des espaces de travail et de vie :**

- Création d'une porte et aménagement d'un bureau individuel (Illiade côté cours).
- Aménagement d'un évier dans les sanitaires des loges (Villa).
- Création d'une arrivée d'eau en mezzanine pour un distributeur (Villa).

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## Communication et signalétique :

- Pose d'une nouvelle enseigne sur le fronton (Illiade).

L'ensemble de ces propositions d'amélioration doivent faire l'objet d'une validation de l'autorité délégante.

### 3. La masse salariale

En 2024/2025, la masse salariale globale s'établit à 2 016 274 € (comprenant 1 915 145 € de personnel propre et 101 129 € de personnel mis à disposition).

Cette enveloppe représente une augmentation de 246 000 € par rapport à l'exercice précédent, portée par l'évolution des charges sur les périmètres d'Illkirch (+ 184 000 €) et de Lingolsheim (+ 62 000 €).

### Perspectives 2025/2026 : priorité à la stabilisation

Face à cette évolution, l'objectif central de l'exercice 2025/2026 est la maîtrise et la stabilisation de la masse salariale.

Un plan d'optimisation des ressources sera déployé afin de rationaliser les coûts, via les leviers suivants :

- **Optimisation des ressources techniques** : L'internalisation de compétences clés permettra de réduire la dépendance et le coût du recours au personnel intermittent.
- **Mutualisation des fonctions support** : Une gestion partagée des ressources d'accueil sera mise en place sur les trois sites (Villa, MDA et illiade) pour améliorer l'efficience opérationnelle.

### 4. L'adaptation des ressources aux besoins

Pour rétablir l'équilibre financier, plusieurs axes stratégiques ont été identifiés.

#### A. Optimisation des recettes

- **Volet Subventions :**
  - Obtenir l'actualisation de la compensation pour mission de service public, avec un objectif de revalorisation de 200 000 € (portant le total à 2 100 000 €).
  - Engager une recherche active de nouvelles subventions de fonctionnement (ex: Fonds de concours EMS, subvention CEA pour l'enseignement artistique).
  - Diversifier les sources de financement par le développement du mécénat et du sponsoring.
- **Volet Recettes d'exploitation :**
  - **Tarifs d'écolages** : proposition de mener une réflexion sur l'évolution dynamique des tarifs annuellement au niveau de l'inflation pour accompagner l'augmentation structurelle des charges.
  - **Recettes commerciales** : Un plan d'action sera déployé pour :
    - Repenser la répartition des recettes du bar avec l'APAVIG

Recus de réception préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- Prospecter de nouveaux clients pour les locations commerciales.
- Développer de nouvelles prestations commerciales.
- Mettre en place une offre de stages bénéficiaires à la Villa.
- **Volet Recettes financières :**
  - L'excédent de trésorerie sera systématiquement placé sur des comptes à terme (CAT) pour générer des produits financiers.

## **B. Poursuite de la maîtrise des dépenses**

L'exercice 2024/2025 a été l'année de la transformation avec une mobilisation des ressources propres. Les objectifs de baisse pour la saison 2025/2026 se concentreront sur :

- **Maîtrise des dépenses courantes :** Une attention particulière sera portée aux frais bancaires et aux abonnements.
- **Maîtrise des dépenses liées aux prestations :**
  - L'objectif est de poursuivre la limitation du recours aux prestataires externes lorsque cela est possible.
  - Toute dépense n'entrant pas dans le budget prévisionnel fera l'objet d'une validation préalable de la collectivité délégante.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

# Conclusion : Bilan des obligations contractuelles 2024/2025

L'analyse de l'exercice 2024/2025 confirme que la SPL a pleinement rempli les obligations contractuelles fixées par la délégation. Les actions menées s'inscrivent en cohérence avec les trois axes stratégiques définis.

## 1. Au titre de L'illiade : Augmentation qualitative de l'activité

L'obligation d'augmenter le volume des congrès, séminaires, salons professionnels et manifestations culturelles a été atteinte.

- **Volet culturel** : L'éclectisme de la programmation est une marque d'identité forte, validée par la réponse positive du public.
- **Volet commercial** : L'illiade confirme son attractivité en tant qu'espace de location privilégié, tant pour des structures régionales de premier plan que pour les particuliers, assurant ainsi une activité événementielle soutenue.

## 2. Au titre de La Villa : Diversification et soutien à la création

Conformément à la mission de diversification des publics et des pratiques, La Villa a poursuivi sa politique d'ouverture. Les actions menées ont permis de favoriser la création, de soutenir l'émergence de jeunes talents et de renforcer les actions de médiation culturelle, produisant des résultats probants.

## 3. Vision et perspectives

Portée par une politique cohérente, la SPL L'illiade ancre son action dans un projet de long terme.

L'objectif demeure de faire de la culture, sous toutes ses formes (enseignement et représentations artistiques), un facteur d'échange, de développement personnel et de démocratisation.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance, les équipes de la SPL sont restées engagées pour répondre aux attentes de ce projet et satisfaire au mieux le public et les utilisateurs.

La saison 2024/2025 s'inscrit pleinement dans la réalisation de ces objectifs.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

## Annexes

- Annexe 1 : Comptes annuels détaillés

N°Compte	Libellé	Réalisé au 30/06/24 IG	Réalisé au 30/06/25 IG	Evol IG 2025/2024
60411000	ILLIADE CACHETS	194 745 €	318 413 €	123 668 €
60412000	ILLIADE - COREALISATIONS	229 926 €	208 457 €	-21 470 €
60413000	ILLIADE - REPAS HEBERGEMENTS	28 771 €	20 692 €	- 8 079 €
60414000	ILLIADE - TRANSPORTS	16 037 €	7 637 €	- 8 400 €
60421000	MDA - CACHETS			- €
60422000	MDA - COREALISATIONS			- €
60423000	MDA - REPAS HEBERGEMENTS			- €
60424000	MDA - TRANSPORTS			- €
60430000	COMMERCIAL - CACHETS/PRESTATIONS	9 733 €	16 711 €	6 978 €
60611000	CHAUFFAGE	75 621 €	168 848 €	93 227 €
60612000	ELECTRICITE	170 582 €	97 987 €	-72 595 €
60613000	CARBURANT	293 €	157 €	- 136 €
60614000	EAU	3 374 €	5 211 €	1 837 €
60631000	FOURNITURES D'ENTRETIEN DES LOCAUX	9 517 €	7 435 €	- 2 082 €
60631100	MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	1 901 €	511 €	- 1 390 €
60631200	MATERIEL ET OUTILLAGE ILLIADE		20 919 €	2 023 €
60631400	MATERIEL ET OUTILLAGE VILL'A		1 814 €	4 662 €
60631500	MATERIEL ET OUTILLAGE LINGOLSHEIM			- €
60641000	FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQ		1 784 €	5 100 €
60642000	FOURNITURES ACCUEIL-BILLETTERIE		78 €	1 680 €
60681000	VETEMENTS DE TRAVAIL		92 €	3 110 €
61101000	PRESTATIONS ADMINISTRATIVES PAIES		8 284 €	7 469 €
61102000	PRESTATIONS TECHNIQUES		10 492 €	93 584 €
61103000	FORMATION DU PERSONNEL		2 579 €	10 508 €
61104000	MENAGE ENTRETIEN		70 712 €	71 444 €
61105000	SURVEILLANCE GARDIENNAGE		53 308 €	80 044 €
61106000	PRESTATION HOTE(SSE)		1 020 €	3 195 €
61110000	SOUS-TRAITANCE VILL'A		120 100 €	132 033 €
61120000	SOUS-TRAITANCE MDA		5 907 €	- 5 907 €
61210000	CREDIT BAIL STELENTIS (VP)			7 162 €
61321000	LOCATIONS LOCAUX FIXES		2 500 €	2 500 €
61351000	LOCATIONS DE MATERIELS		38 176 €	123 551 €
61352000	LOCATIONS DE VEHICULES			- €
61353000	LOCATION DE LOGICIELS		26109	35 822 €
61520000	ENTRETIEN - REPARATIONS / IMMOBILIE		-41 €	12 801 €
61550000	ENTRETIEN - REPARATION/ MOBILIERS		9 725 €	17 859 €
61551000	ENTRETIEN - REPARATION / VEHICULES		1 614 €	21 €
61552000	ENTRETIEN - REPARATION LINGE		4 248 €	3 085 €
61560000	MAINTENANCE		11 666 €	9 080 €
61610000	ASSURANCES FONCTIONNEMENT GENERAL		10 974 €	11 607 €
61611000	ASSURANCES VEHICULES		1 077 €	2 612 €
61612000	ASSURANCES ACTIVITES DIVERSES		395 €	- 395 €
61811000	DOCUMENTATION GENERALE			24 €
62140000	PERSONNEL PRETE A L'ENTREPRISE		98 452 €	101 129 €
62221000	HONORAIRES RECRUTEMENT		226 €	3 510 €
62261000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS		34 136 €	41 194 €
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		83 €	143 €
62311000	COMMUNICATION MEDIAS		1 000 €	12 052 €
62311100	COMMUNICATION AFFICHES			1 379 €
62312000	COMMUNICATION SPECTACLES ANIMATIONS		514 €	- 439 €
62313000	COMMUNICATION DISTRIBUTION		5 595 €	7 041 €
62314000	COMMUNICATION SAISON PROGRAMME		45 000 €	56 252 €
62560000	FRAIS DE MISSIONS		1 822 €	3 154 €
				1 332 €

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

62570000	RECEPTIONS	5 534 €	15 089 €	9 555 €
62610000	AFFRANCHISSEMENT	974 €	1 792 €	818 €
62620000	TELECOMMUNICATIONS	3 248 €	3 457 €	209 €
62630000	PRESTATIONS INTERNET	4 807 €	615 €	- 4 192 €
62710000	COMMISSIONS ET FRAIS BANCAIRES	8 346 €	11 245 €	2 899 €
62810000	COTISATIONS GENERALES	5 444 €	6 341 €	897 €
62880000	BILLETS ENTREES SPECTACLES	171 €	260 €	89 €
62881000	PRESTATIONS TICKETS RESTAURANT	1 095 €	805 €	- 290 €
				- €
<b>Total</b>	<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 360 479 €</b>	<b>1 778 970 €</b>	<b>418 491 €</b>
				- €
63110000	TAXE S/SALAIRES	36 701 €	48 639 €	11 938 €
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	4 850 €	4 068 €	- 782 €
63330000	AFDAS-FORMATION CONTINUE	14 722 €	15 905 €	1 183 €
63340000	EFFORT CONSTRUCTION / 1% LOGEMENT	-122,00 €		122 €
63380000	AGEFIPH	3 225 €	5 940 €	2 715 €
63500000	CVAE			- €
63512000	TAXES CFE	17 050 €	19 720 €	2 670 €
63513000	AUTRES IMPTS ET TAXES"			- €
63514000	TVS		831 €	831 €
63515000	TAXE D'HABITATION	1 219 €	1 272 €	53 €
63770000	CNV	2 473 €	4 730 €	2 257 €
63780000	TAXES DIVERSES	11 709 €	5 045 €	- 6 664 €
				- €
<b>Total</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>91 827 €</b>	<b>106 151 €</b>	<b>14 324 €</b>
				- €
64110000	SALAIRS BRUTS PERMANENTS	770 135 €	855 471 €	85 336 €
64120000	CONGES PAYES	5 422 €	1 609 €	- 3 813 €
64121000	PROVISION CONGES PAYES		4 381 €	4 381 €
64130000	PRIMES . PAYER - VARIATION	38 282 €	22 174 €	-16 108 €
64140000	INDEMNITES PERMANENTS	1 711 €	57 676 €	55 965 €
64160000	DEFRAIEMENTS PERMANENTS	1 008 €	935 €	- 73 €
				- €
<b>Total</b>	<b>Salaires et traitements</b>	<b>816 558 €</b>	<b>942 247 €</b>	<b>125 689 €</b>
				- €
64510000	URSSAF PERMANENTS	148 621 €	166 998 €	18 377 €
64520000	CHARGES SOCIALES S/CP - VARIATION	3 152 €	- 115 €	- 3 267 €
64530000	AUDIENS PERMANENTS	36 955 €	42 165 €	5 210 €
64531000	AUDIENS INTERMITTENTS TECHNIQUES /	370 €	587 €	217 €
64532000	MUT'EST PERMANENTS	14 157 €	24 055 €	9 898 €
64535000	CNRACL FONCT.DETACHES	13 325 €	23 120 €	9 795 €
64541000	POLE EMPLOI PERMANENT	22 858 €	28 869 €	6 011 €
64542000	POLE EMPLOI INTERMITTENTS			
	TECHNIQUE	6 794 €	8 088 €	1 294 €
64550000	CONGES SPECTACLES INTERMITTENTS			
	TEC	12 360 €	14 454 €	2 094 €
64560000	CH. SOCIALES S/SAL. . PAYER	-7 838 €	- 14 499 €	- 6 661 €
64710000	TICKETS RESTAURANT PERMANENTS	16 788 €	18 716 €	1 928 €
64720000	F.N.A.S PERMANENTS	4 518 €	6 982 €	2 464 €
64720100	COTIS. CSEC	2 366 €	1 697 €	- 669 €
64722000	VERSEMENT CSEC			- €
64725000	F.C.A.P PERMANENTS	1 166 €	1 397 €	231 €
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL PERMANENTS	3 549 €	5 517 €	1 968 €
64800000	GRATIFICATION STAGE	1 370 €		- 1 370 €
64800100	COMITE ETABLISSEMENT - CSE	1 509 €	1 647 €	138 €
				- €
<b>Total</b>	<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>282 020 €</b>	<b>329 678 €</b>	<b>47 658 €</b>
				- €
65160000	DROITS D'AUTEURS ET REPRODUCTIONS	3 350 €	485 €	- 2 865 €
65161000	SACEM/SACD/SPRE	5 179 €	23 214 €	18 035 €
65410000	PERTES S/CREANCES EXERCICE	3 €	4 588 €	4 585 €
65440000	PERTES SUR CREANCES EXERCICES ANTER	451 €		- 451 €
65800000	CHARGES GESTION COURANTE		3 453 €	3 453 €
				Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE Date de réception préfecture : 10/12/2025

65880000	DIFF. R'GLEMENTS ARRONDIS	610 €	- 610 €	
			- €	
<b>Total</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>9 593 €</b>	<b>31 741 €</b>	<b>22 148 €</b>
			- €	
67100000	CHARGES EXCEPTIONNELLES		- €	
67120000	PENALITES AMENDES FISCALES	1 429 €	1 429 €	
67200000	CHARGES EXCEP. S/EX. ANTERIEUR		- €	
68112000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS -			
	IMMO	52 975 €	63 628 €	
68150000	DOTATIONS AUX PROVISIONS RISQUES &	73 044 €	19 007 €	
68174000	DOTATIONS AUX PROVISIONS CREANCES	394 €	10 007 €	
	C		9 613 €	
			- €	
<b>Total</b>	<b>Dotations aux provisions et amortissements</b>	<b>126 413 €</b>	<b>94 071 €</b>	<b>-32 342 €</b>
			- €	
<b>Total Classe 6</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 686 890 €</b>	<b>3 282 858 €</b>	<b>595 967 €</b>
			- €	
70610000	RECETTES BILLETTERIE 2,1%	346 393 €	355 027 €	8 634 €
70610100	RECETTES BILLETTERIE 5,5%	16 246 €	55 525 €	39 279 €
70610400	RECETTES BILLETTERIE NS TVA		1 668 €	1 668 €
70610500	RECETTES BIL MDA 2,1%	2 066 €		- 2 066 €
70611000	RECETTES COMPENS.COMM. 2,10%	711 €		- 711 €
70611100	RECETTES COMPENS.COMM. 5,50%	91 €		- 91 €
70621000	VILL'A FORMATS COURTS	6 925 €	11 810 €	4 885 €
70622000	VILL'A FORMATS LONGS	250 379 €	253 894 €	3 515 €
70623000	MDA FORMATS COURTS			- €
70624000	MDA FORMATS LONGS			- €
70630100	RECETTES AUTRES PRESTATIONS 10%	82 €		- 82 €
70630200	RECETTES AUTRES PRESTATIONS 20%	8 758 €	6 587 €	- 2 171 €
70630300	RECETTES AUTRES PRESTATIONS 5,5%	156 €		- 156 €
70710300	RECETTES BAR 20%	18 €		- 18 €
70830000	RECETTES LOCATION DE SALLE 20%	75 737 €	147 803 €	72 066 €
70831000	RECETTES LOCATION DE MATERIEL			
	TECHN	10 376 €	7 424 €	- 2 952 €
70832000	RECETTES PRESTATIONS TECHNIQUES			
	20%	43 078 €	21 905 €	-21 173 €
70840000	RECETTES MISE . DISPO. DE PERSONNEL	45 682 €	19 639 €	-26 043 €
70850100	RECETTES PRESTATIONS TRAITEUR 10%		458 €	458 €
70850200	RECETTES PRESTATIONS TRAITEUR 20%	13 814 €		-13 814 €
			- €	
<b>Total</b>	<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>820 512 €</b>	<b>881 740 €</b>	<b>61 228 €</b>
			- €	
74110000	SUBVENTION VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFEN	1 863 559 €	2 094 706 €	231 147 €
74111000	SUBVENTION VILLE LINGOLSHEIM			- €
74130000	SUBVENTION APPRENTISSAGE	3 500 €	5 000 €	1 500 €
74150000	COUPONS ARTS ET SPORTS 20%	417 €	1 542 €	1 125 €
74160000	SUBVENTIONS AUTRES	1 500 €	3 000 €	1 500 €
74161000	SUBVENTION FOND DE SOLIDARITE COVID			- €
74162000	AIDE AU PAIEMENT URSSAF			- €
			- €	
	<b>Subventions</b>	<b>1 868 976 €</b>	<b>2 104 248 €</b>	<b>235 272 €</b>
			- €	
75800000	DIFFERENCES REGLEMENTS ARRONDIS	1 014 €	265 €	- 749 €
75810000	PRODUITS DIVERS DE GESTION			
	COURANTE	9 024 €	10 955 €	1 931 €
			- €	
<b>Total</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>10 038 €</b>	<b>11 220 €</b>	<b>1 182 €</b>
			- €	
76400000	REVENUS DES VMP	4 248 €	1 368 €	- 2 880 €
			- €	
<b>Total</b>	<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>4 248 €</b>	<b>1 368 €</b>	<b>- 2 880 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

77200000	PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR		- €
77520000	CESSION DES IMMOBILISATIONS		- €
			- €
78150000	REPRISES S/PROV. RISQUES ET CH	60 000 €	60 000 €
78174000	REPRISE PROV DEPREC.	451 €	898 €
79110000	REMB.ASSURANCE	14 766 €	447 €
79140000	REMB.FORMATIONS		14 766 €
			- €
			- €
<b>Total</b>	<b>Reprises sur amts, dépréciations et provisions</b>	<b>451 €</b>	<b>75 664 €</b>
			<b>75 213 €</b>
			- €
<b>Total Classe 7</b>		<b>2 704 225 €</b>	<b>3 074 240 €</b>
			<b>370 015 €</b>
			- €
	<b>Solde</b>	<b>17 335 €</b>	<b>- 208 617 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20251203-DL251203-DFAJ02-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025